



Association pour la sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue (ASCOT)

81 rue de Beaupeyras 63100 Clermont-Ferrand

Adresse courriel : ascot@gergovie.fr

Sites internet : www.cotes-de-clermont.fr www.gergovie.fr

« La Chronique de l'*Oppidum* » - Journal d'information trimestriel de l'ASCOT

Supplément au Numéro 92 MARS 2014

ISSN 1168-7908

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2014

Directeur de publication : Yves Anglaret

Ce supplément à La Chronique de l'*Oppidum* n° 92 a été écrit et réalisé par Philippe Gras (ASCOT) philippe.gras18@wanadoo.fr



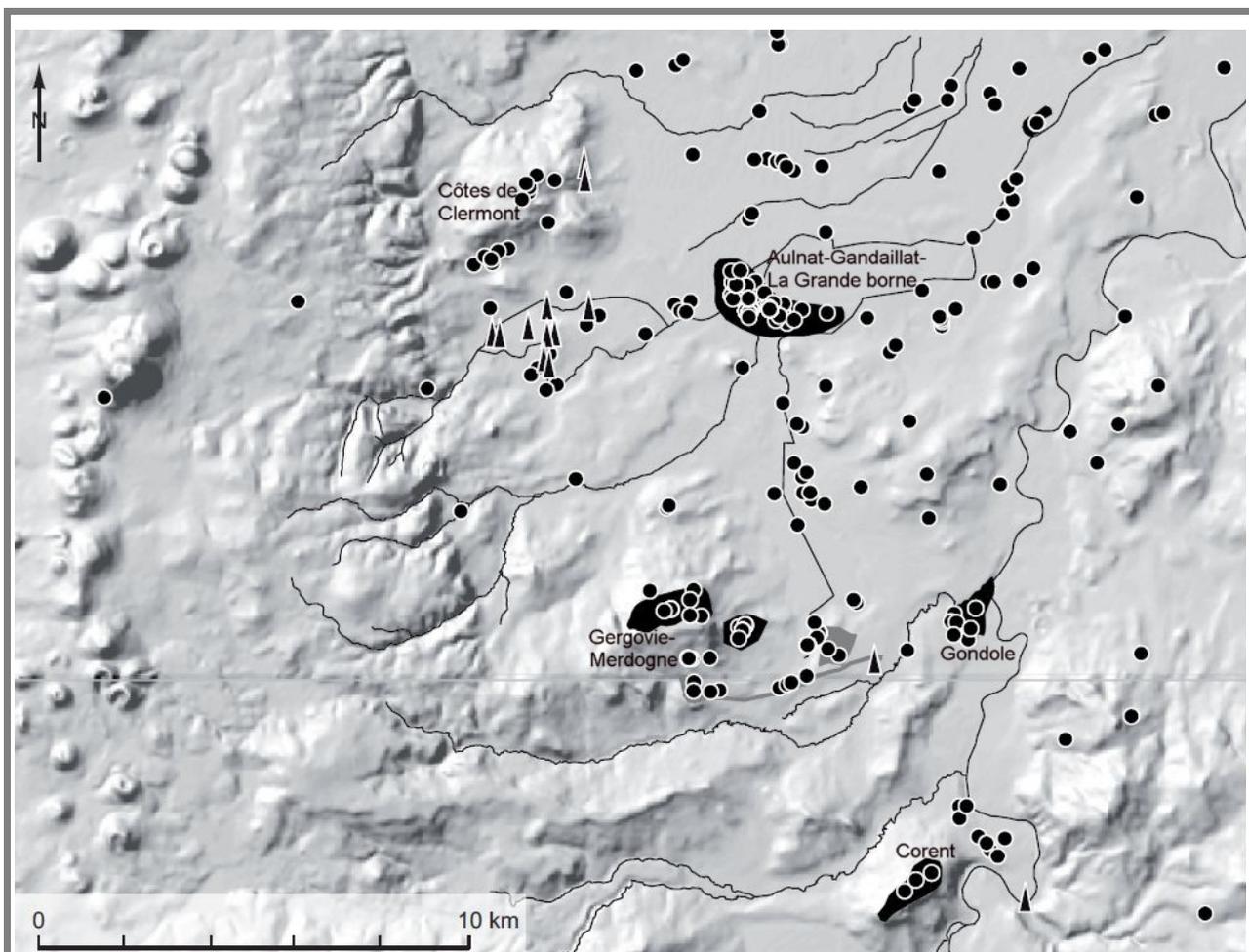
LES CÔTES DE CLERMONT ACTE III

Réponse à Daniel Leguet et à l'Association du site de Gergovie

par Philippe GRAS



À la mémoire de Paul Eychart



● site 2^e âge du Fer ▲ mobilier isolé 2^e âge du Fer ■ site majeur ■ fortification césarienne

Fig. 14 : Le bassin de Clermont-Ferrand au second âge du Fer.

Élaboration de la carte : N. Arbaret, Chr. Mennessier-Jouannet.

Fonds cartographiques utilisés : BD Alti IGN 2000, licence n°2000/CUIN/9037 ;
hydrographie numérisée d'après SCAN 25 IGN 2000 (licence n°2000/9036).

Fig. 2 : Sites du bassin clermontois au II^e âge du Fer = période laténienne (source : carte p. 305 dans « La capitale des Arvernes, une histoire en boucle » par H. Darteville, C. Mennessier-Jouannet et N. Arbaret, dans 35^e supplément à la RACF, 2009, AFEAF 32 « Les gaulois sont dans la ville » p. 293-315).

Fig. 1 (page précédente) : Le secteur du fanum sur le plateau des Côtes de Clermont, la stèle en hommage à Paul Eychart, le Puy de Dôme (cliché P. Gras/ASCOT 2014).

Sommaire

Introduction	p. 7
La commission Goudineau de 1982	p. 11
Un camp romain sur Chanturgue ?.....	p. 11
« Gergovie » inoccupée au milieu du I ^{er} siècle av. J.-C.	p. 12
Les sondages de 1987 et 1988	p. 13
La quasi-totalité du plateau sondée ?.....	p. 13
Une érosion intense	p. 15
Un mur gallo-romain détruit, un autre éventré !	p. 15
La thèse de doctorat d'Yves Texier (1993)	p. 16
Les sondages de 1994	p. 17
Une occupation à La Tène finale	p. 17
Allongement des périodes d'occupation pour Corent et Gondole	p. 17
Une agglomération gallo-romaine sur le plateau des Côtes	p. 18
Les fouilles des « fortifications romaines » de 1994 à 1997	p. 19
Absence de double fossé	p. 20
Absence de fossé ouest pour le « grand camp »	p. 20
Amphores, « boulets », traits de catapulte : « résultats spectaculaires » ?..	p. 20
Aucun aménagement typique de fortifications romaines	p. 22
Échecs pour Vincent, Succès pour Guichard !	p. 23
Une occupation militaire romaine à l'époque augustéenne	p. 23
Les fouilles de 2003-2004	p. 26
Des « fouilles » ?	p. 26
Un second <i>fanum</i> ?.....	p. 26
Une occupation laténienne avant l'époque augustéenne	p. 27
Les superficies fouillées	p. 28
Paul Eychart : combien d'années sur les Côtes ?	p. 28
La superficie fouillée du plateau des Côtes	p. 29
Comparatif du plateau des Côtes avec les <i>oppida</i> du bassin clermontois	p. 30
Les monnaies gauloises	p. 32
Des milliers de monnaies à Corent, des centaines à « Gergovie »	p. 32
Les monnaies dans les publications de Paul Eychart	p. 32
Onze monnaies identifiées et localisées sur les Côtes	p. 33
Un faciès homogène et représentatif de La Tène finale	p. 33
Réflexions sur les monnaies gauloises des Côtes	p. 37
Conclusion	p. 39
Annexe 1 : Résumé de l'article « Les querelles de Gergovie »	p. 41
« Introduction »	p. 41
« Les premières disputes : du XVI ^e au XVIII ^e siècle »	p. 41
« Au XIX ^e siècle querelles et fouilles impériales »	p. 41
« Les Côtes de Clermont acte I »	p. 42
« Les Côtes de Clermont acte II »	p. 42
« D'autres Gergovies »	p. 45
« Conclusion »	p. 45
Annexe 2 : Glossaire	p. 46
Références bibliographiques	p. 48

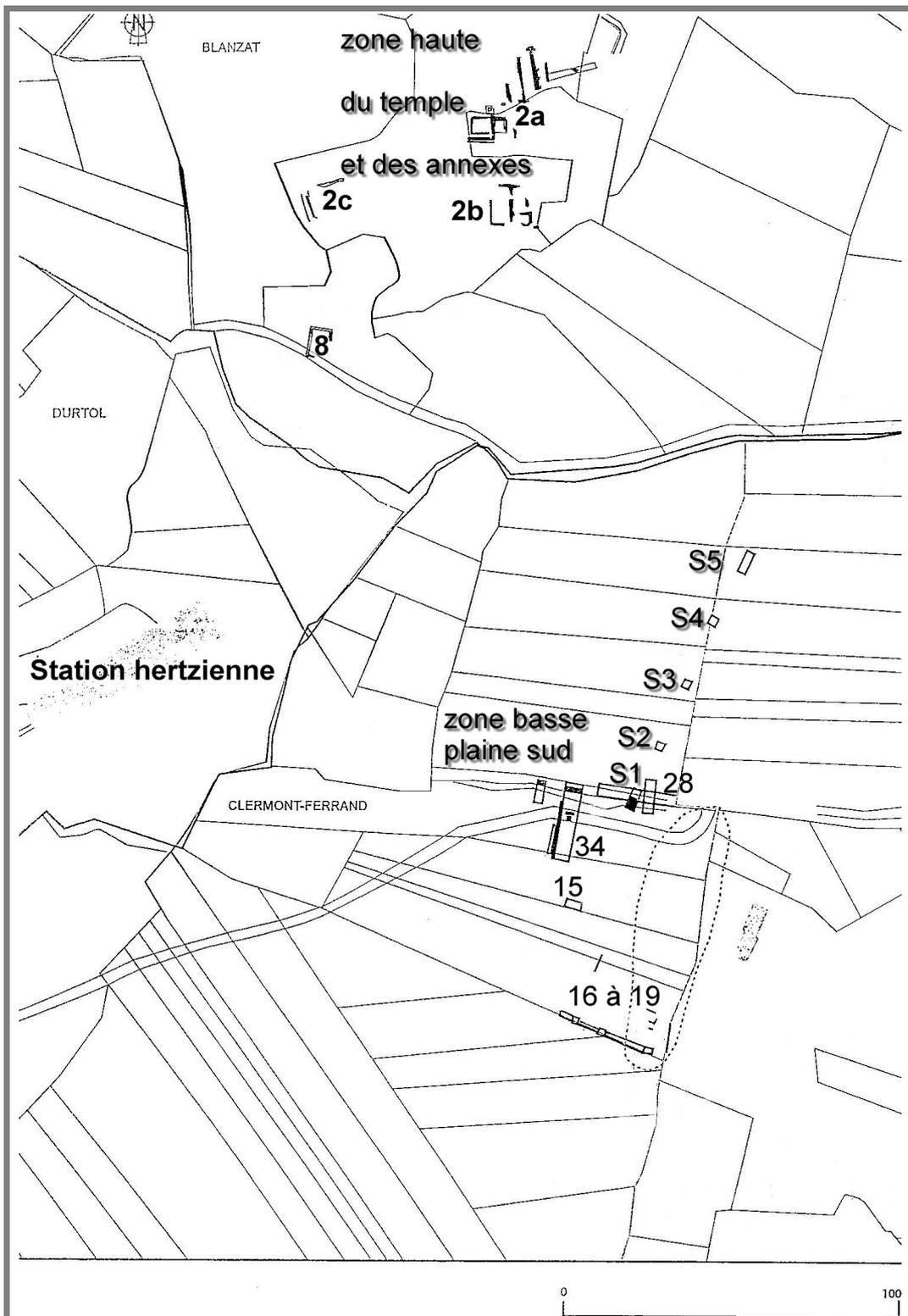


Fig. 3 : Plan de localisation des fouilles et sondages de Paul Eychart, ainsi que des 5 sondages (numérotés S1 à S5) de l'ARAFa (d'après Vallat 2006, p. 96).

INTRODUCTION

Dans le dernier bulletin (n° 34) de l'Association du site de Gergovie (ASG), paru en septembre 2013, un dossier spécial, intitulé « Les querelles de Gergovie », est consacré aux nombreuses controverses ayant eu lieu depuis la fin du XVI^e siècle entre les sectateurs de Simeoni, l'inventeur de Gergovie à Merdogne, et les différents historiens, archéologues et intellectuels s'étant refusé à identifier Gergovie au puy de Merdogne (dénommé *Podio di Mardogna* par Gabriello Simeoni dans son « *Dialogo pio et speculativo, con diverse sentenze Latine et Volgari* » édité en 1560).

Dans ce long article de trente-trois pages, neuf d'entre elles brossent l'historique des controverses entre le XVI^e et le XIX^e siècle et rappellent également les premières recherches sur le plateau ou puy de Merdogne ainsi que les principales hypothèses sur l'emplacement des supposés camps romains, ce qui constitue une synthèse tout à fait méritoire et intéressante. Quant aux hypothèses alternatives plus ou moins fantaisistes (Chaldecoul, Le Crest, Corent, St-Maurice-de-Lignon), elles sont rapidement expédiées en moins de deux pages.

Ce qui intéresse avant tout l'auteur de ce dossier (Daniel Leguet, président de l'ASG) et qui en constitue logiquement l'essentiel est le duel ayant opposé le plateau de Merdogne aux Côtes de Clermont. On subodore que le thème de ce long article a été choisi en fonction de cette problématique. Vingt pages sont en effet consacrées à cet affrontement ayant souvent fait les beaux jours de la presse écrite locale, parfois répercuté dans des journaux à diffusion nationale. On doit cependant être étonné du déséquilibre existant entre les époques Busset (« Les Côtes de Clermont acte I » durant moins de quatre ans) et Eychart (« Les Côtes de Clermont acte II » durant plus de quarante ans), respectivement analysées sur onze et neuf pages ; d'autant plus que l'auteur l'évoque lui-même : « *Tout cela fera de l'Acte II des Côtes un épisode sans commune mesure avec le feu de paille allumé par Maurice Busset.* ».

Ce sont en effet les travaux de Paul Eychart qui, entre 1952 et 1984, produisirent la quasi-totalité des connaissances archéologiques du site des Côtes de Clermont (plateau des Côtes, puy de Chanturgue, puy de Var, versants...), démontrant notamment l'occupation du plateau des Côtes du Néolithique à la période gallo-romaine. Parmi ses résultats les plus probants, citons la découverte d'une petite agglomération du Haut-Empire ainsi que la mise en évidence d'une occupation au second âge du Fer.

En ce qui concerne plus précisément la problématique de Gergovie, ses fouilles archéologiques et son étude du texte césarien amenèrent les éléments suivants : vestiges de La Tène finale sur le plateau des Côtes (niveaux archéologiques, monnaies, fibules, céramiques), théorie d'un camp romain sur Chanturgue (hypothèse en partie recevable pour Christian Goudineau) et adéquation de la topographie du site des Côtes avec les données de « La guerre des Gaules ». L'étude philologique fut poussée à son terme par Yves Texier dans une thèse de doctorat (soutenue en 1993) : selon ses conclusions, les mouvements de la bataille ne sont pas applicables à la topographie du site officiel mais le sont à celle des Côtes.

Or la thèse d'Y. Texier est qualifiée de « *pavé d'érudition confuse* », D. Leguet ne se donnant pas la peine d'examiner plus avant le travail du philologue. Quant à P. Eychart, il est présenté comme quelqu'un exposant les résultats de ses recherches de manière « *simpliste* », « *n'hésitant pas à corriger ou ignorer les données contraires* » ! De la part de D. Leguet, ces accusations ne manquent à vrai dire pas de sel ; pour reprendre une de ses expressions favorites, « on croit rêver » ! Les évènements de cet historique sont en effet présentés de manière partisane, ses différents acteurs de façon manichéenne : les défenseurs des Côtes de Clermont sont prêts à toutes les manigances, ils ont le soutien inconditionnel des médias locaux, ils profitent de leurs nombreux appuis politiques pour intervenir en haut lieu ! Comment alors se fait-il que la Société des Basaltes du Centre (SBC) ait pu poursuivre son activité d'exploitation de la carrière dite de Durtol jusqu'en 2004 ? Quant aux adversaires des Côtes et inconditionnels du site napoléonien, ils sont de tout temps présentés comme de véritables chevaliers blancs, toujours du côté de leur bon droit et de la vérité scientifique, tel l'auteur lui-même !

Une piqûre de rappel s'impose donc à ce modèle de vertu (qui s'offusquait en 1988 de l'expression « marchands du temple » employé dans un article de La Montagne à l'égard des partisans du Gergovie officiel) : en 2002, la première édition des « Arverniales » fut en effet cofinancée par la... SBC ! Le comité d'organisation comprenait notamment l'ASG (fournissant la majorité des bénévoles) dont D. Leguet était à cette époque vice-président ! Le fait que les promoteurs d'un site archéologique puissent accepter des subsides provenant de la destruction d'un autre site archéologique eut d'ailleurs pour effet de provoquer la colère d'un archéologue à qui on avait demandé de participer à cette manifestation et qui découvrit à cette occasion les « traditions » locales.

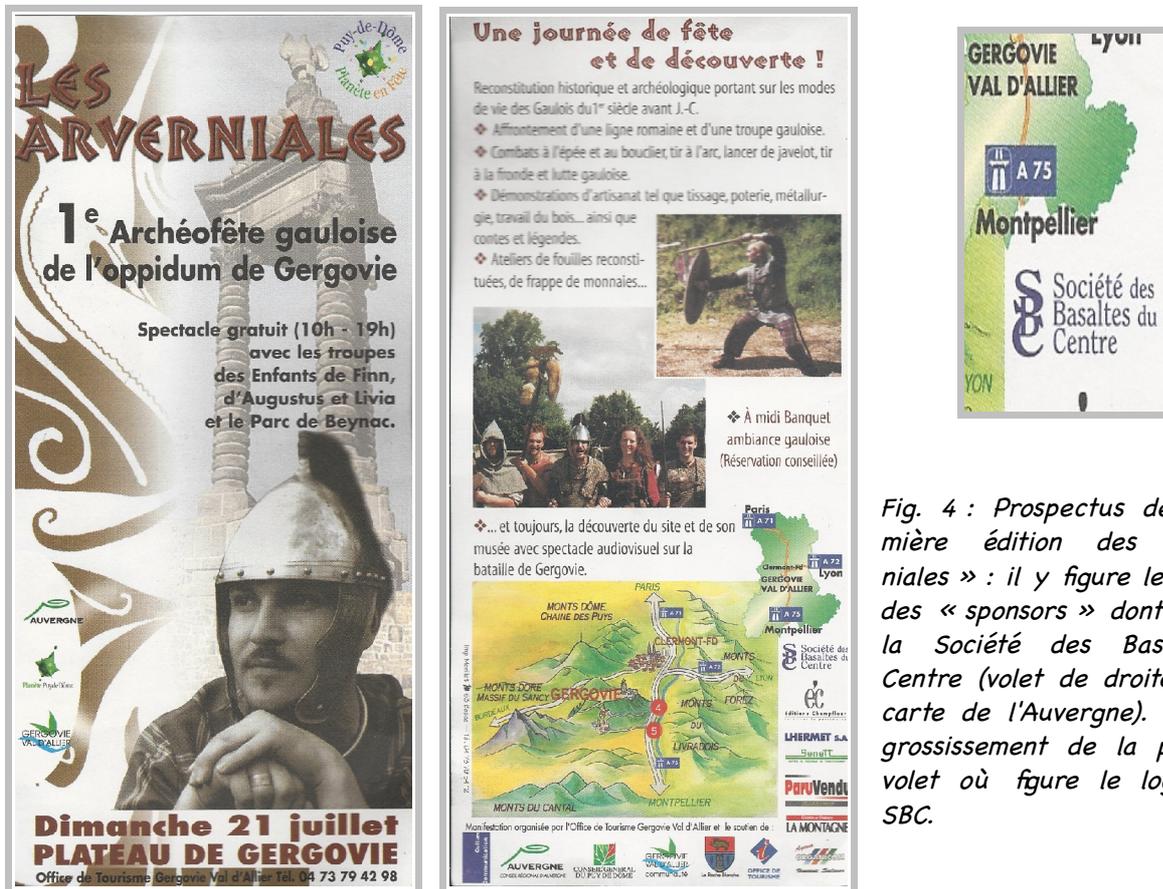


Fig. 4 : Prospectus de la première édition des « Arverniales » : il y figure le logotype des « sponsors » dont celui de la Société des Basaltes du Centre (volet de droite sous la carte de l'Auvergne). Ci-dessus grossissement de la partie du volet où figure le logo de la SBC.

Dans le présent article, nous ne répliquerons pas à toutes les imprécisions, omissions et inexactitudes contenues dans le texte de D. Leguet ; les exemples suivants suffisent à prouver que de nombreuses affirmations de l'auteur relèvent en effet plus de la mauvaise foi que d'une véritable argumentation :

- ◆ Que penser de l'accusation de manque d'objectivité attribué au film « *La dernière bataille de Gergovie* » produit par Nicolas Velle (diffusé sur FR3 en octobre 1992) alors que des membres de l'ASG (et notamment D. Leguet lui-même) – on y entend aussi le maire de La Roche Blanche et le PDG de la SBC – s'y expriment largement ? Pourquoi l'auteur ne donne-t-il pas également son sentiment sur le film de David Geoffroy « *Gergovie archéologie d'une bataille* » (2010) dans lequel on est bien en peine de trouver le moindre propos contradictoire à la thèse officielle et à l'interprétation univoque des recherches archéologiques récentes (« camps romains » et « rempart gaulois ») ?
- ◆ Quelle est donc cette « *théorie du complot* » (cf. *infra*, p. 41 et 45), évoquée par l'auteur en introduction et en conclusion de son article au sujet des contestataires de la théorie napoléonienne selon lesquelles la « *science officielle* » chercherait à étouffer la vérité ? Même si D. Leguet ne cite pas nommément les défenseurs des Côtes de Clermont, la lecture de son article

ne laisse que peu de place au doute sur les principaux destinataires de cette accusation d'une rare inconséquence. Depuis plus de cinquante ans, les partisans de Gergovie aux Côtes et particulièrement P. Eychart ont, pour leur part, toujours avancé des arguments de nature archéologique, historique et philologique.

Il y a ainsi pléthore d'affirmations du même acabit de la part de D. Leguet, souvent traitées sur le mode sarcastique ou ironique, ce qui lui évite généralement d'avoir à produire de vrais arguments.

Certains aspects importants de son article ne sont pas abordés dans la présente publication : ils le seront ultérieurement. Nous répondrons notamment sur les circonstances réelles et les véritables raisons ayant amené à l'annulation de l'arrêté d'inscription à l'inventaire des Monuments historiques de l'*oppidum des Côtes de Clermont* (arrêté du 14/12/1986). Cela se fera dans le cadre d'un article consacré à la future inscription de trois parcelles du secteur du *fanum* et dans lequel nous brosserons un historique de la protection des Côtes. Nous verrons à cette occasion que ce ne sont pas les résultats des 153 sondages, réalisés en 1987-88, qui ont motivé cette décision comme le laisse entendre D. Leguet.

Réunissant tous les poncifs, le texte du président de l'ASG nous permet en fait de riposter aux critiques récurrentes visant à décrédibiliser les recherches de P. Eychart et à dénier toute importance archéologique au site des Côtes, particulièrement pour l'époque du second âge du Fer. Il nous donne ainsi l'occasion d'aborder la problématique de l'archéologie aux Côtes de Clermont, l'aspect fondamental étant la superficie réellement fouillée sur ce dernier site comparativement aux autres *oppida* du bassin clermontois : Corent, Gondole et spécialement « Gergovie ». Il permet également de nous pencher sur les fouilles archéologiques réalisées sur les « camps romains » des collines de La Roche Blanche et de la Serre d'Orcet et ainsi d'apprécier à leur juste valeur les « découvertes exceptionnelles » faites à cette occasion.

Les points sur lesquels nous avons décidé de répondre à D. Leguet ont trait à « l'époque Eychart » car c'est durant cette période que les Côtes de Clermont ont acquis une réelle crédibilité scientifique et, à l'exception de la petite partie destinée à défendre le travail d'Y. Texier, concernent uniquement l'archéologie. Ils sont abordés à travers les huit sections suivantes :

- ◆ **La commission Goudineau de 1982** où nous montrons que C. Goudineau ne rejette pas l'hypothèse de fortifications romaines sur Chanturgue mais conclut sur l'inoccupation de « Gergovie » au milieu du I^{er} siècle av. J.-C.
- ◆ **Les sondages de 1987 et 1988** où nous contestons l'affirmation selon laquelle la quasi-totalité du plateau des Côtes fut sondée lors de l'étude d'impact archéologique relative à l'extension de la carrière, où nous retranscrivons les propos des archéologues relatifs à l'érosion intense de ce plateau et où nous émettons des doutes sur la qualité des sondages pratiqués (destruction de murs gallo-romains).
- ◆ **La thèse de doctorat d'Yves Texier (1993)** où nous donnons un rapide exemple de ses très importantes recherches philologiques et un autre de ses recherches livresques.
- ◆ **Les sondages de 1994** où nous transmettons les propos des archéologues sur l'occupation du plateau des Côtes à La Tène finale, où nous indiquons que les fouilles récentes réalisées à Corent et Gondole sur de grandes surfaces ont permis de modifier la datation de leur occupation durant cette période et où nous montrons l'accord des archéologues actuels au sujet de la présence d'une petite agglomération gallo-romaine sur le plateau des Côtes.
- ◆ **Les fouilles des « fortifications romaines » de 1994 à 1997** où nous démontrons que les fouilles réalisées sur la Serre d'Orcet et le « fossé intermédiaire » se sont soldées par des échecs ; que les résultats obtenus sur la colline de La Roche Blanche (découverte de traits de catapulte, amphores, « boulets ») sont certes intéressants mais en rien « spectaculaires » et qu'ils ne permettent pas de dater précisément le fossé ; qu'aucune structure typique de camp romain ne fut mise au jour et que l'occupation du plateau de Gergovie/Merdogne et de ses abords par les légions romaines date en fait de l'époque augustéenne.
- ◆ **Les interventions archéologiques de 2003-2004** où nous contestons le terme de « fouilles », où nous affirmons le bien-fondé de l'hypothèse d'un second *fanum* et où nous rétablissons la vérité sur l'occupation laténienne du secteur du temple.

- ◆ **Les superficies fouillées** où nous donnons un rapide éphéméride des années consacrées au site des Côtes par P. Eychart, où nous calculons pour chaque fouille et l'ensemble des sondages la surface dégagée et où nous montrons la modestie de la superficie fouillée sur le plateau des Côtes par rapport aux autres *oppida* du bassin clermontois.
- ◆ **Les monnaies gauloises** où nous localisons leurs lieux de découverte sur les Côtes de Clermont et où nous montrons que leur faciès homogène est proche de celui de Corent et représentatif de La Tène finale en pays arverne.

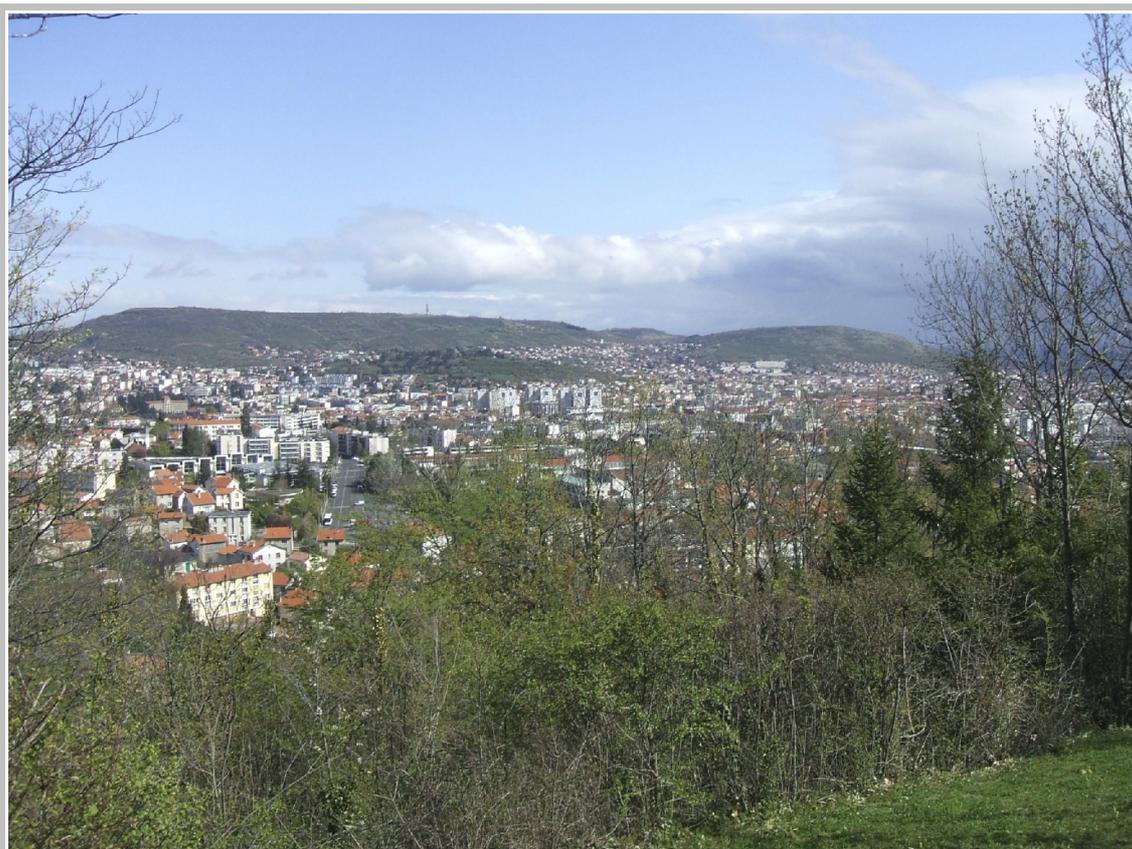
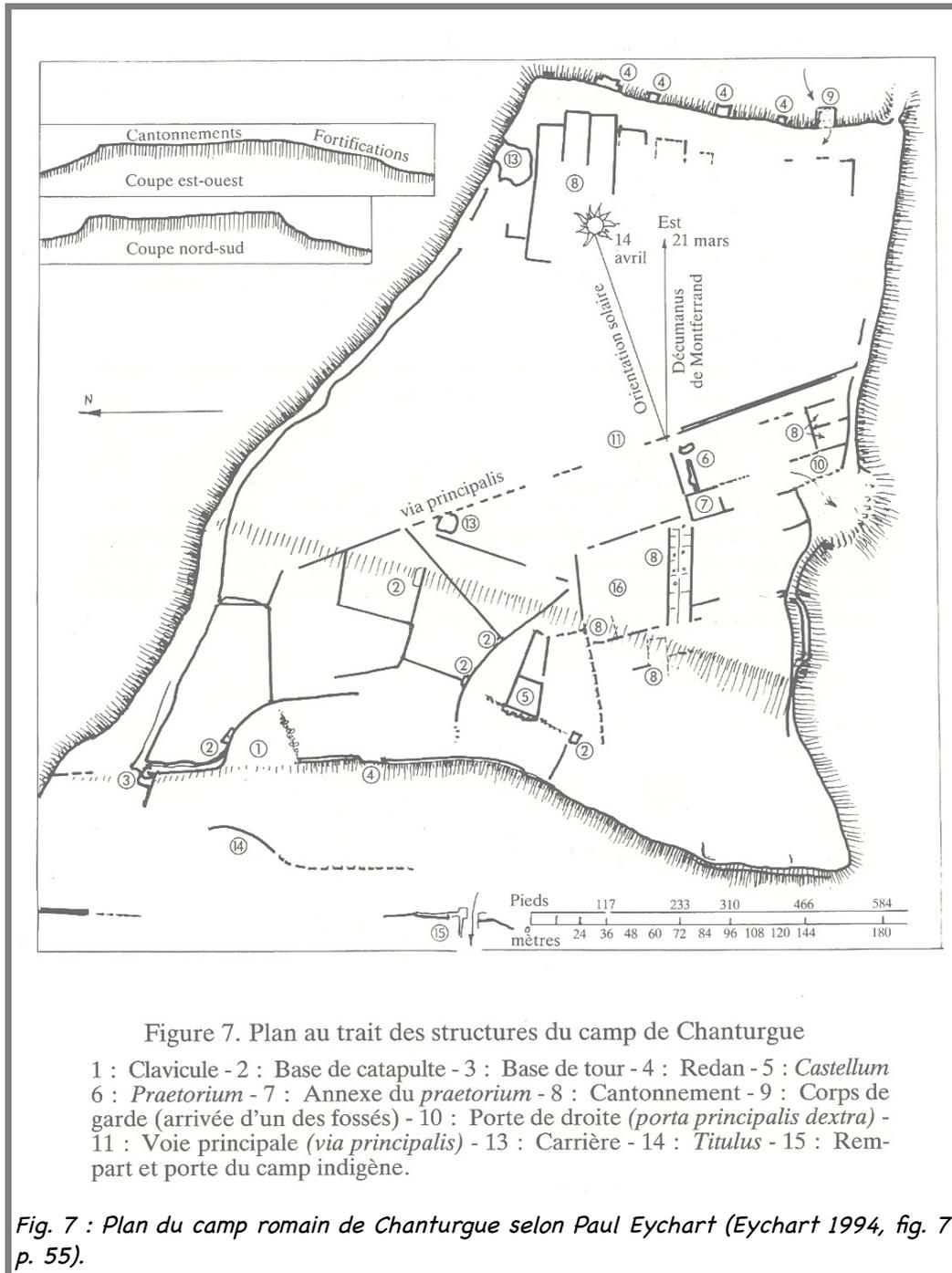


Fig. 5 : Le site des Côtes de Clermont vu des hauts de Saint-Gilbert à Chamalières (cliché P. Gras/ASCOT 2008).

NOTA BENE

Les lecteurs désirant prendre plus amplement connaissance de la teneur de l'article de D. Leguet en trouveront un large **résumé en annexe 1** (p. 41), notamment pour la partie « *Les Côtes de Clermont acte II* » relative à « *l'époque Eychart* » (les titres des paragraphes suffisent d'ailleurs à montrer les intentions de l'auteur).

Un **glossaire** est disponible **en annexe 2** (p. 46). Il concerne les périodes archéologiques, les mots latins et les sigles cités dans le présent article.



« Gergovie » inoccupée au milieu du I^{er} siècle av. J.-C.

Les conclusions du rapport concernant « Gergovie » ont également été caviardées. Il faut dire qu'elles ne sont pas favorables à une occupation de ce dernier site à l'époque de la guerre des Gaules : « *Rien* (mot souligné par C. Goudineau), dans le matériel observé à "Gergovie" ou au musée de Clermont ne correspond à une occupation de la première moitié du 1er s. av. J.-C. ni même du milieu du siècle. (...) aucun vestige antérieur à la romanisation ne peut être présenté. » (id., p. 7). La commission, lors de sa visite, a même pu observer un sondage en cours d'exécution réalisé par un certain... D. Leguet (et son alter ego Denis Turlonias) : « Il s'agissait d'une fosse allongée. Le matériel qui en provenait comprenait une majorité de tessons postérieurs à 30-20 av. J.-C. » ! (id., p. 7).

LES SONDAGES DE 1987 ET 1988

« Des sondages accablants »

« Mais le triomphe des Côtes sera de courte durée. En effet, pour évaluer les zones où pourra continuer l'exploitation de la carrière, le service régional d'archéologie dirigé par M. Tixier va faire une évaluation des vestiges (localisation, ampleur, nature) sur la quasi totalité du plateau. L'opération, qui sera financée par la carrière, commencera au début de l'année 1987. »

« Coup de théâtre : le rapport rédigé en février sera accablant pour la thèse de « l'oppidum » des Côtes. Les fouilleurs avaient divisé le site en quatre zones sur lesquelles ils ont recherché les vestiges par prospection de surface avec damage régulier puis sondages à la pelle mécanique (plus de 150 !), or seules deux petites zones, l'une sur le fanum, l'autre en contre-bas du plateau (les deux fouilles d'Eychart), vont livrer du matériel. Partout les constats sont négatifs. Une deuxième campagne aura lieu en novembre avec les mêmes résultats. » (Leguet 2013, p. 84).

La quasi-totalité du plateau sondée ?

Bien que l'étude d'impact archéologique comporta 153 sondages (83 pour la campagne de 1987 et 70 pour celle de l'année suivante), il est inexact de dire que la quasi-totalité du plateau fut sondée. Ainsi, les quelques 40 hectares déjà détruits à l'époque par l'exploitation de la table basaltique ne purent évidemment l'être ! Quant à la zone basse, seul endroit du plateau réellement favorable à la conservation des vestiges en raison d'une bonne épaisseur de sol comme l'ont montré les travaux de P. Eychart à son extrémité orientale, elle n'était pas concernée par le périmètre d'extension de la carrière. Seuls huit sondages y furent réalisés : cinq en bordure de plateau à des endroits peu favorables (affleurement de basalte) plus trois autres proches des sites laténiens et gallo-romains mis en évidence par P. Eychart (résultats positifs : nombreux tessons protohistoriques et antiques, fragments de *tegulae*).

En terme d'opération de diagnostic archéologique, le nombre de 153 sondages est de toute manière très faible pour une superficie dépassant largement les 100 hectares. On peut citer à l'appui les exemples de Trémonteix et de Gondole. En 2009, sur le premier site, 138 sondages de diagnostic furent réalisés pour une superficie de seulement 17 hectares (cf. Chronique n° 77, p. 7-9). Sur le second site, 600 sondages furent réalisés pour une superficie de 45 hectares (projets de contournement routier et d'une ZAC). Or, moins d'une centaine de sondages furent positifs sur un secteur pourtant très riche, puisque recelant de nombreuses fosses funéraires (et/ou cultuelles) aux chevaux (15 cas) dont la remarquable sépulture aux huit cavaliers (dégagée début 2002) ; un important centre artisanal de production de céramique du milieu du I^{er} siècle av. J.-C., mis au jour entre 2006 et 2010, étant de plus situé à proximité immédiate. Il convient donc de relativiser ce type d'investigation archéologique comme le reconnaissait d'ailleurs V. Guichard qui, dans la partie de son rapport d'activité de l'année 1994 consacrée à ses sondages sur la zone basse du plateau des Côtes, écrivait : « L'objectif de cette première campagne était seulement d'essayer de mieux évaluer l'intérêt potentiel d'une fouille étendue, les résultats des sondages mécaniques ne nous semblant pas réellement déterminants. » (Jones/Guichard 1996, p. 39).

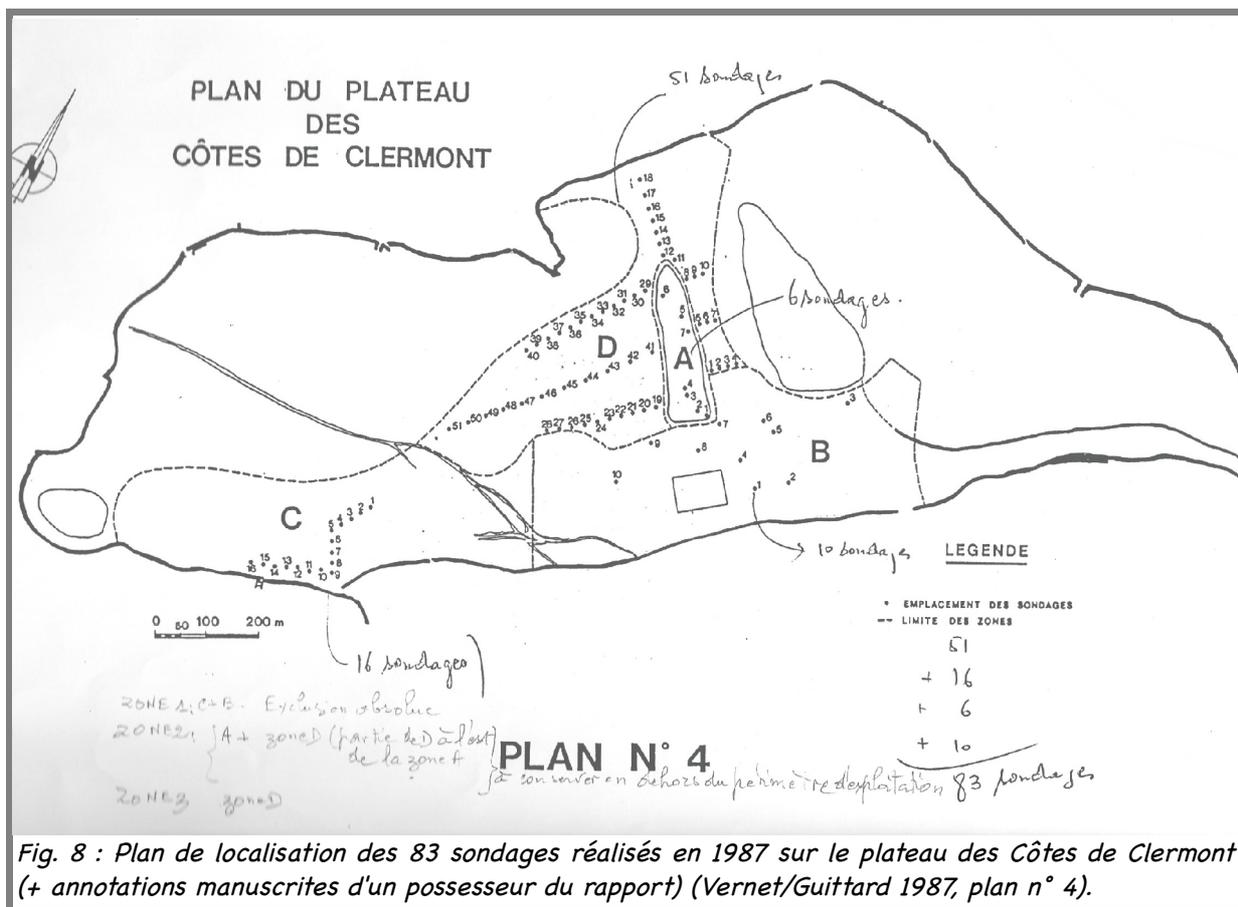


Fig. 8 : Plan de localisation des 83 sondages réalisés en 1987 sur le plateau des Côtes de Clermont (+ annotations manuscrites d'un possesseur du rapport) (Vernet/Guittard 1987, plan n° 4).

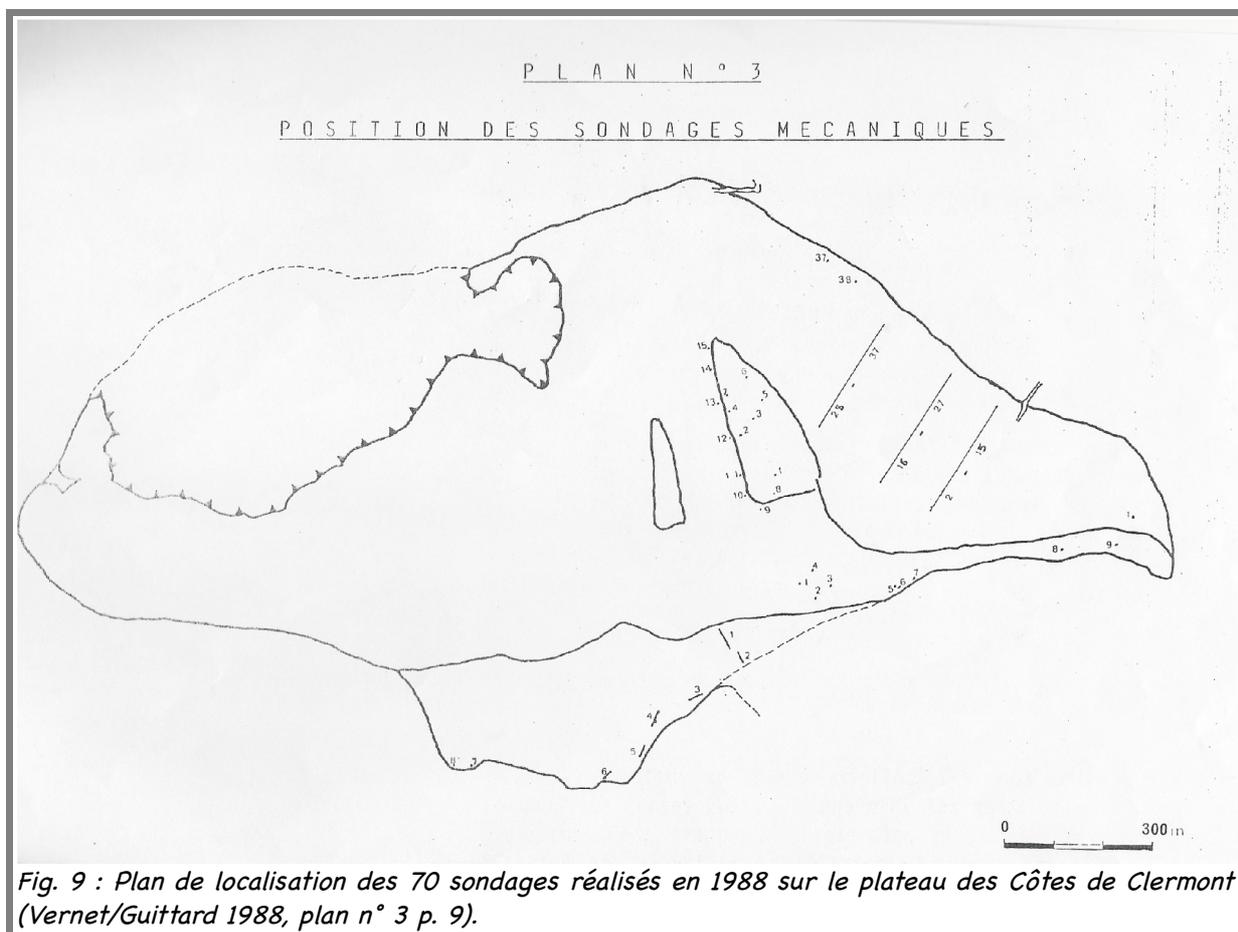


Fig. 9 : Plan de localisation des 70 sondages réalisés en 1988 sur le plateau des Côtes de Clermont (Vernet/Guittard 1988, plan n° 3 p. 9).

Une érosion intense

D'autre part, sur la plus grande partie du plateau, des phénomènes d'érosion intense, propres à faire disparaître les couches archéologiques, ont été signalés par les responsables d'opérations (Gérard Vernet et Pascal Guittard) : « *De grandes parties du plateau présentent une couverture colluviale très faible, ce qui exclut la possibilité de niveaux archéologiques en place.* » (Vernet/Guittard 1988, p. 24). Ce même phénomène avait déjà été observé par Monique Dumontet lors de l'intervention archéologique préalable aux travaux de construction de la tour hertzienne en 1976 : « *La couche de terre est très peu importante et le rocher affleure en maints endroits* » (Dumontet 1984) et le fut de nouveau par Sylvie Saintot en 1998 lors d'une autre opération d'évaluation archéologique dans le périmètre d'extension de la carrière : « *Aucun paléosol (suivant l'acceptation archéologique du terme) n'a été observé dans les coupes de tranchées et ceci à cause d'une érosion intense, très précoce et toujours active à "La plaine". S'il y a eu plusieurs occupations dès la préhistoire, il n'est plus possible de le vérifier à défaut d'une documentation livrée par le terrain lui-même. Le contexte sédimentaire n'est pas du tout favorable pour la fossilisation ni pour la lecture des sols anthropisés.* » (Saintot 1998, p. 12).

Un mur gallo-romain détruit, un autre éventré !

Il est par ailleurs tout à fait légitime de s'interroger sur la préparation de la campagne de sondages et d'être plus que réservé sur la méthode employée. Quel pouvait être en effet l'intérêt de réaliser des tranchées dans le secteur du *fanum* dont la richesse en vestiges archéologiques avait déjà été démontrée par P. Eychart ? Nous ne le savons pas mais le mal fut fait : une tranchée détruisit et fit ainsi disparaître un des deux murs qui lui avaient permis d'avancer sa théorie d'un second *fanum*, une autre éventra le mur d'un autre bâtiment gallo-romain (situé 45 m à l'ouest du *fanum* – cf. zone haute, fouille n° 2c, fig. 3 p. 6 et fig. 10 ci-dessous) ! La méthode employée dans ce secteur fut vivement condamnée par P. Eychart : « *Si l'utilisation d'un fort engin mécanique pour faire des sondages se justifie dans des zones archéologiquement stériles, il ne saurait en être de même pour celles qui renferment des vestiges et qui en ont livrés au cours des fouilles antérieures.* » (lettre de P. Eychart à MM. le Préfet de Région, le Maire de Clermont-Fd, le Directeur de la DRAC, le Directeur de la Circonscription archéologique – 4 mai 1988 / cf. Chronique n° 75, p. 2-4).



Fig. 10 : Brèche dû à l'action de la pelle mécanique dans le pierrier recouvrant le mur gallo-romain éventré. On distingue encore une partie de la tranchée (un « sondage »). Des pierres ont été disposées afin de reboucher partiellement la brèche (édifice n° 3 ou « caravansérail » – cliché P. Gras/ASCOT 2014).

LA THÈSE DE DOCTORAT D'YVES TEXIER (1993)

« Un pavé d'érudition confuse »

« C'est ainsi que l'on est tenté de définir ces 1200 pages en trois volumes, de loin le plus gros ouvrage consacré à Gergovie mais "Gergovie : essai historique et critique sur l'identification d'un site" n'est pas destiné au public il s'agit de la thèse présentée à la faculté des lettres de Clermont par Yves Texier, le 19 novembre 1993... »

« Pour lui, après de minutieux examens du texte latin de César, ce n'est qu'au nord qu'on peut reconstituer la bataille correctement. »

« Le texte d'Yves Texier à force de nuances est souvent confus. » (Leguet 2013, p. 87-88).

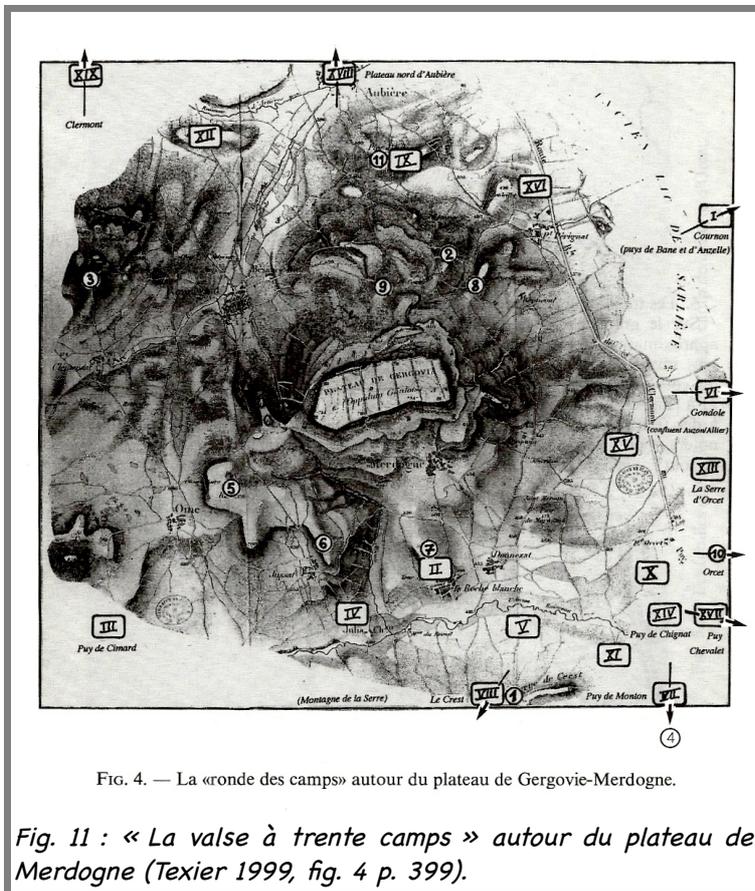


Fig. 4. — La «ronde des camps» autour du plateau de Gergovie-Merdogne.

Fig. 11 : « La valse à trente camps » autour du plateau de Merdogne (Texier 1999, fig. 4 p. 399).

Les travaux philologiques d'Y. Texier sont les seuls réellement approfondis sur le texte latin de la guerre des Gaules dans les passages concernant Gergovie. Y. Texier a étudié et analysé les différentes variantes du livre VII concernant la bataille de Gergovie, ainsi que les expressions et locutions prêtant à débat. Il a notamment passé huit jours à Munich afin de consulter le « Trésor de la langue latine » (*Thesaurus Linguae Latinae*) – immense dictionnaire toujours en cours d'élaboration – à la lettre R. Il a dénombré à cette occasion 150 fiches où apparaît la locution *e regione* : la signification désigne sans ambages un alignement sur un même axe. Ce qui lui a permis de démontrer que le grand camp romain, le petit camp et l'*oppidum* de Gergovie devaient nécessairement être alignés. Il a ainsi consacré 92 pages de sa thèse à cette problématique ! (26 pages dans « *La question de Gergovie* », abrégé de la thèse).

L'étude extrêmement précise et argumentée d' Y. Texier démontre finalement l'inadéquation de la topographie du plateau de Merdogne avec le texte césarien : autour de ce dernier site, il a par exemple recensé dans la bibliographie 19 propositions pour l'emplacement du « grand camp » et 11 pour celui du « petit camp » (certains lieux ayant été proposés pour chacun de ces camps), soit 25 combinaisons au total !

Que ceux qui trouvent « confus » le texte d' Y. Texier et contestent par là-même ses conclusions fassent donc le même travail !

LES SONDAGES DE 1994

« Des fouilles qui donnent le coup de grâce aux Côtes »

« Il s'agit en fait de reprendre la documentation ancienne et de faire une campagne de sondages, celle-ci se situera sur la plaine de la Mouchette dans le secteur dense en vestiges près des fouilles de P. Eychart »

« Plus dure sera la chute pour les partisans des Côtes quand seront publiés les résultats. Si l'on trouve bien une occupation de La Tène il s'agit essentiellement de La Tène moyenne, La Tène finale (époque de la bataille), elle, est extrêmement réduite. Plus tard à l'époque gallo-romaine, on trouve une installation rurale autour d'un sanctuaire. » (Leguet 2013, p. 88).

Une occupation à La Tène finale

Ces « fouilles » ne donnèrent pas « le coup de grâce aux Côtes », et n'auraient d'ailleurs pu le faire vu la modestie des travaux entrepris. Il est d'autre part impropre de parler de « fouilles », cette campagne se limitant à cinq petits sondages totalisant 32 m² (cf. fig. 3 p. 6) ! Les résultats de cette intervention permirent néanmoins à V. Guichard et S. Jones de confirmer les données acquises par P. Eychart, l'occupation laténienne couvrant l'ensemble des III^e et II^e siècle av. J.-C (La Tène moyenne et le début de La Tène finale). Quant au mobilier du I^{er} siècle av. J.-C. les archéologues de l'ARAFa ne concluaient nullement à son absence, constatant simplement que ses vestiges étaient « ...moins bien représentés. » (Deberge/Guichard 1999, p. 64). V. Guichard avait déjà constaté sa présence dans le matériel mis au jour par P. Eychart : « ...la reprise de l'étude archéologique peut aider à trancher la controverse en précisant l'ampleur de l'occupation du I^{er} s. avant J.-C. dont les vestiges apparaissent très modestes dans les fouilles de Paul Eychart. » (Jones/Guichard 1996, p. 39). Les faibles surfaces dégagées par P. Eychart sur la zone basse – le sondage de loin le plus important s'élevant à 114 m², la superficie totale ne dépassant pas 370 m² – ne pouvaient en effet permettre de cerner de manière précise les différentes occupations laténiennes (cf. Chronique n° 82, p. 3-6) : aucun archéologue sérieux ne peut prétendre le contraire.

Allongement des périodes d'occupation pour Corent et Gondole

Les deux exemples arvernes de Corent et de Gondole (cf. fig. 2 p. 4) sont à cet égard tout à fait parlants et démontrent que seules des fouilles réalisées sur des surfaces importantes – avec de vastes décapages – peuvent permettre de dater précisément les occupations d'un site (ainsi que l'étendue et la nature de ses occupations). Les premières recherches de l'ARAFa sur ces deux sites (dans les années 80 à Gondole et au début des années 90 à Corent) consistèrent en prospections au sol et sondages réduits. Une seconde étape consista en une première intervention dans la zone du sanctuaire de Corent sur une superficie égale à 320 m².

Les études du mobilier amenèrent John Collis et V. Guichard à dater l'occupation de Corent de 110/100 à 70/60 av. J.-C. et celle de Gondole de 70/60 à 50/40 av. J.-C. Or les fouilles de Matthieu Poux sur Corent et de Yann Deberge sur Gondole, d'une toute autre ampleur (réalisées respectivement sur environ 1,5 ha et 1/2 ha), ont démontré que ces deux *oppida* ont été occupés sur une durée nettement plus longue, spécialement Corent : de 140/130 av. J.-C. à l'époque gallo-romaine pour ce dernier et de 70/60 à 30/20 av. J.-C. pour Gondole... (source Poux 2011, p. 239).

Une agglomération gallo-romaine sur le plateau des Côtes

L'hypothèse d'une installation de type rural n'est plus aujourd'hui retenue par la communauté archéologique. Dans le récent PCR « L'atlas d'*Augustonemetum* » (coordonné par Hélène Dartevelle), Pierre Vallat, chargé de la partie consacrée aux Côtes de Clermont, n'évoque à aucun moment l'hypothèse d'une « installation rurale » mais bien celle d'une possible agglomération secondaire du Haut-Empire, implantée et étendue sur une quinzaine d'hectares, confortant ainsi les conclusions de P. Eychart. Les récents travaux de l'Université Blaise Pascal (Florian Baret sous la direction de Frédéric Trément) vont aussi dans ce sens en incluant l'habitat gallo-romain des Côtes parmi les agglomérations « supposées » de la Cité arverne durant le Haut-Empire (« supposée » = insuffisamment caractérisée du fait du manque de recherches). Bertrand Dousteysier, ingénieur-archéologue dans cette même université, considère quant à lui qu'il pourrait s'agir d'un quartier périurbain artisanal entretenant des liens étroits avec la capitale arverne. Il constituerait ainsi une des trois agglomérations périurbaines d'*Augustonemetum* (les deux autres étant celles des thermes de Royat/Chamalières et du théâtre de Montaudou / cf. Chronique n° 84, p. 7-9).

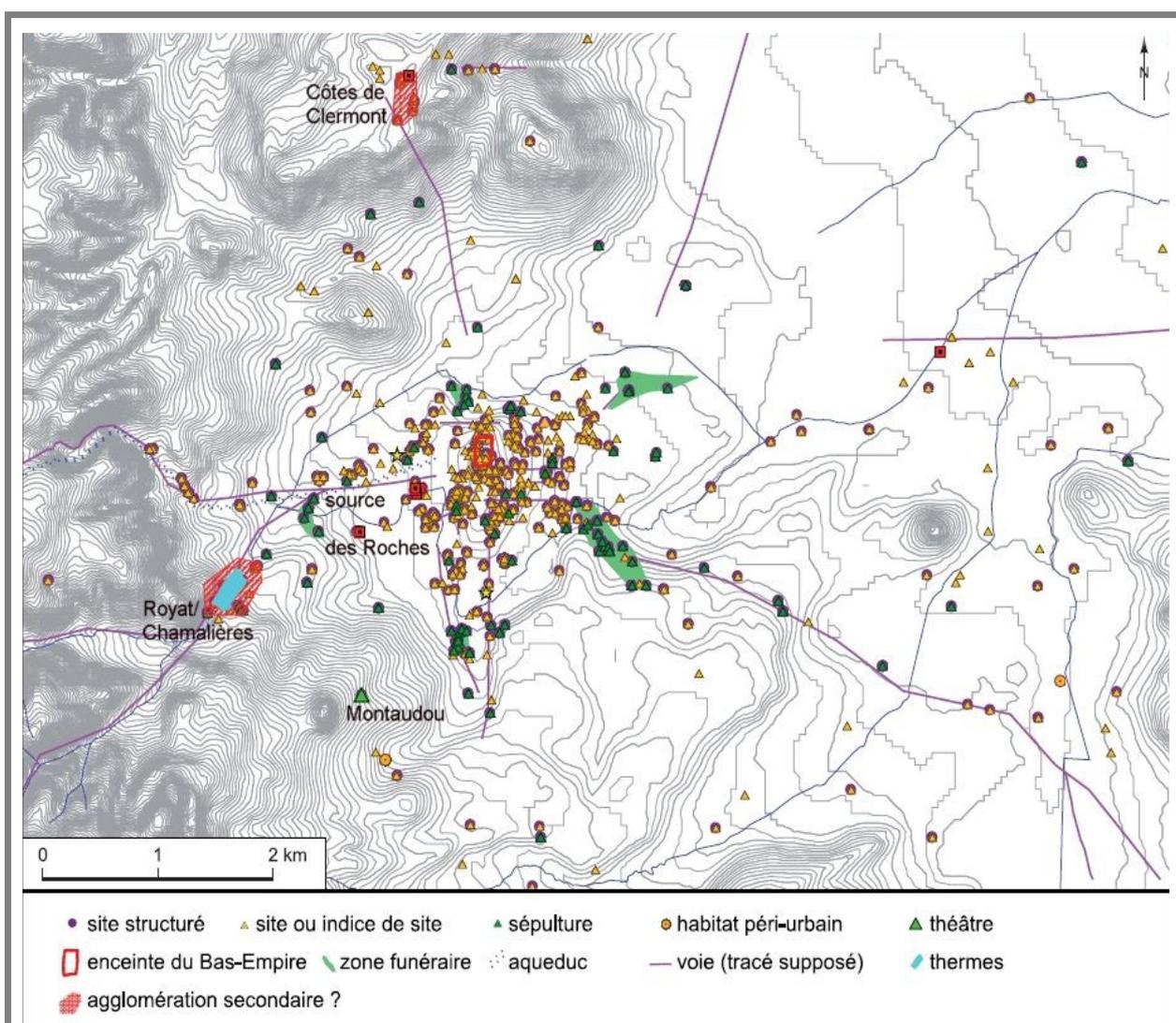


Fig. 4 : Localisation topographique de la ville d'*Augustonemetum*.

Élaboration de la carte : N. Arbaret, H. Dartevelle.

Données issues de la base de données Patriarche (2004).

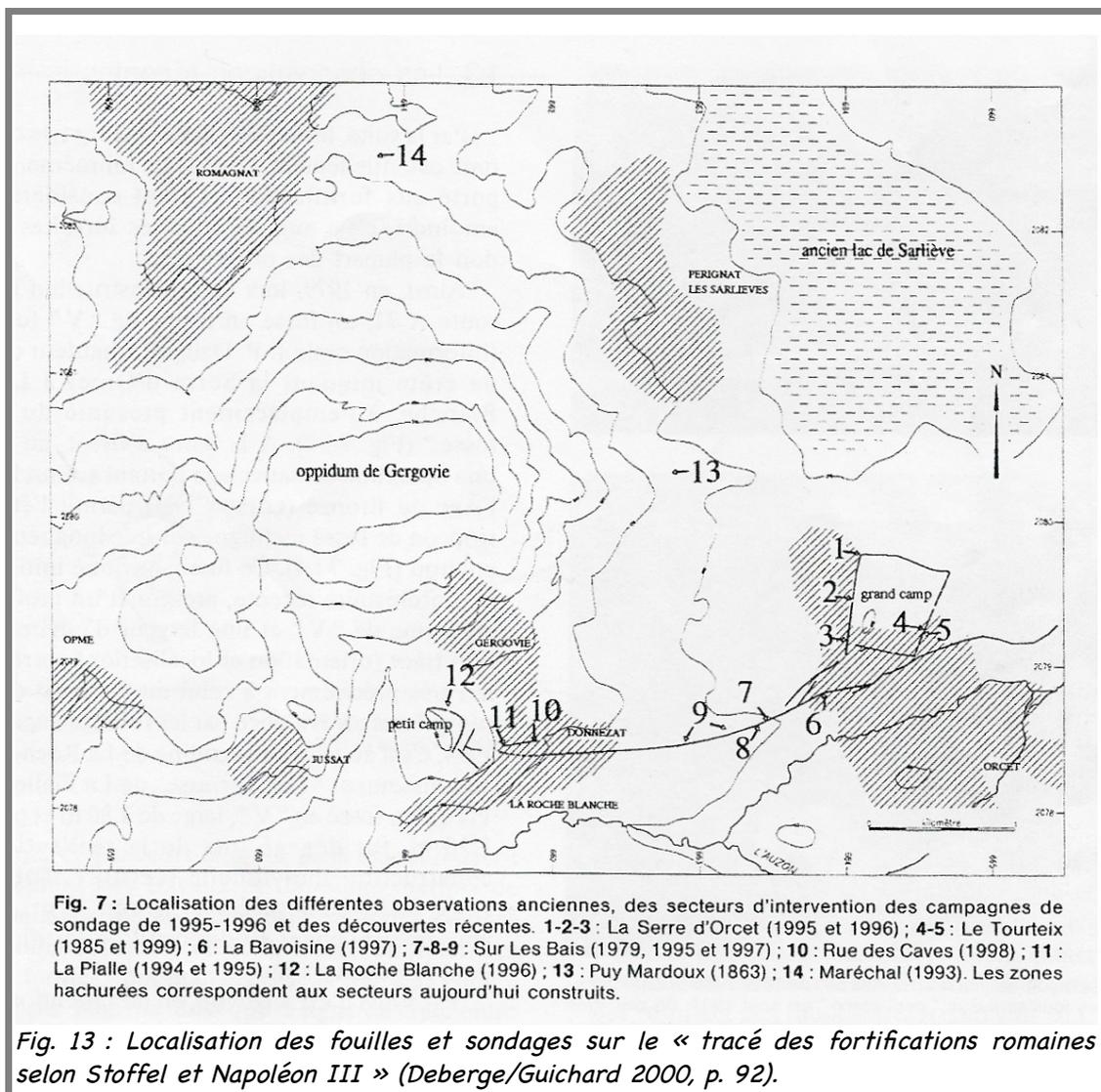
Fonds cartographiques utilisés : BD Alti IGN 2000, licence n°2000/CUIN/9037 ;
hydrographie numérisée d'après SCAN 25 IGN 2000 (licence n°2000/9036).

Fig. 12 : *Augustonemetum* et ses agglomérations périurbaines (source carte p. 296 dans « La capitale des Arvernes, une histoire en boucle » par H. Dartevelle, C. Mennessier-Jouannet et N. Albaret, dans 35^e supplément à la RACF, 2009, AFEAF 32 « Les gaulois sont dans la ville » p. 293-315).

LES FOUILLES DES « FORTIFICATIONS ROMAINES » DE 1994 À 1997

« ...et qui confirment Gergovie ! »

« Pendant ce temps avaient lieu à Gergovie des découvertes exceptionnelles. Fin 1994, un reste du fossé intermédiaire entre les camps était identifié par l'ASG qui en faisait une première étude. Vincent Guichard faisait de nouveaux sondages sur ce secteur avant de lancer une campagne sur le grand camp de la Serre d'Orcet, puis en 1996, sur le petit camp de la Roche blanche. Les résultats spectaculaires de cette dernière campagne (fossé retrouvé avec deux pointes de catapultes, boulets en pierre, amphores...) en firent un des lieux de visite de la journée annuelle de l'archéologie. » (Leguet 2013, p. 88-89).



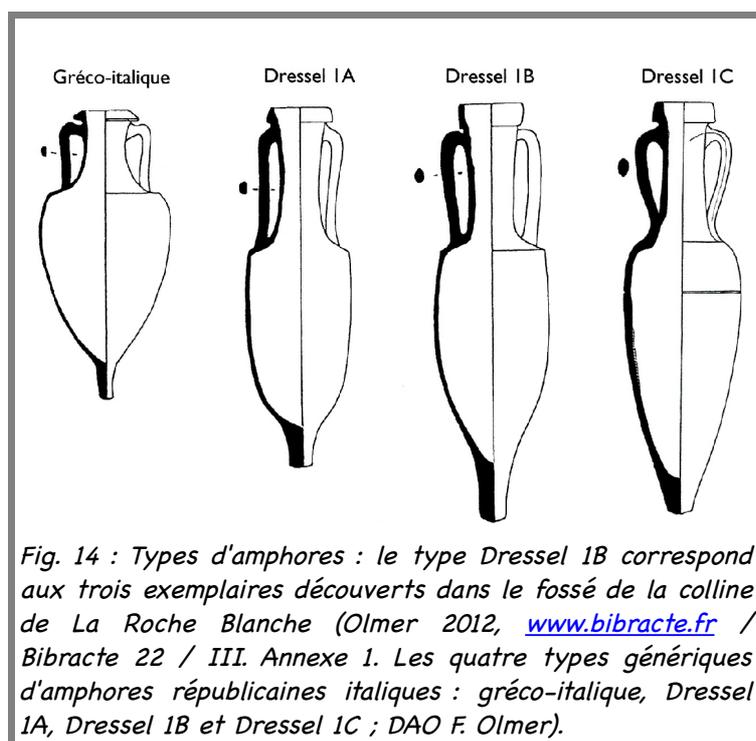
Absence de double fossé

Sur le flanc oriental de la colline de La Roche Blanche (à proximité du « petit camp »), un fossé en V fut d'abord repéré sur 42 m en décembre 1994 puis sur 115 m lors de sondages programmés en avril 1995 (cf. point 11 fig. 13 p. 19). Plus près du « grand camp » (à l'ouest de la RN 9), deux tronçons du « fossé intermédiaire » furent également mis au jour en 1997 (cf. points 6 à 9 fig. 13). A ces différentes occasions, des sondages furent entrepris afin de découvrir un deuxième fossé parallèle ainsi que l'indique le texte de « la guerre des Gaules ». En vain ; que ce soit du côté du « petit camp » : « *Les tranchées 1 et 4, prolongées respectivement vers le sud et le nord, montrent qu'aucun ouvrage similaire et parallèle n'existe sur une distance de 40 m.* » (Deberge/Guichard 2000, p. 99) ; comme de celui du « grand camp » : « *Les tentatives faites pour retrouver un second fossé parallèle au premier (le doublement de l'ouvrage dont parle César) se sont en revanche soldées par un échec.* » (id., p. 98).

Le fossé repéré près du « petit camp » fut daté de l'extrême fin du second âge du Fer ou du début de l'époque romaine grâce à deux éclats d'amphore (« probablement » du type Dressel 1 !) et deux rebords de jatte, l'une datable de La Tène D, l'autre de La Tène D2 ou de l'époque augustéenne ! Quant à la section du fossé repéré près de la RN 9, on y découvrit un gros tesson de céramique protohistorique, sans doute attribuable au... Bronze ancien ! Sans commentaire...

Absence de fossé ouest pour le « grand camp »

En ce qui concerne le « grand camp » de la Serre d'Orcet, les 15 sondages effectués du côté occidental permirent de repérer le fossé découvert par Stoffel dans les « angles » N/O et S/O (cf. points 1 et 3 fig. 13). Le sondage implanté au milieu de ce même côté fut par contre négatif (cf. pt 2 fig. 13) et ne permit pas à V. Guichard de retrouver l'hypothétique section de fossé reliant les deux « angles » : « *La tentative faite pour retrouver ce fossé entre ces deux points de découverte s'est, en revanche, soldée par un échec.* » (id., p. 95). L'« angle N/O » peut vaguement être daté de la deuxième moitié du I^{er} siècle avant J.-C., le mobilier étant très peu abondant avec notamment quelques tessons d'amphores Dressel 1, un pied annulaire de jatte datable de la fin de La Tène D2 ou de l'époque augustéenne. Dans le registre du mobilier militaire, seul un objet allongé en tôle de fer, identifié à une orle de bouclier, fut découvert. Les sondages effectués dans l'« angle S/O » n'ayant par contre livré aucun matériel et la continuité de l'hypothétique « fossé ouest » n'étant pas mise en évidence, seul « l'angle N/O » – datable de l'extrême fin de l'âge du Fer ou du début de l'époque augustéenne – peut finalement être appréhendé de façon tangible sur le plan archéologique.

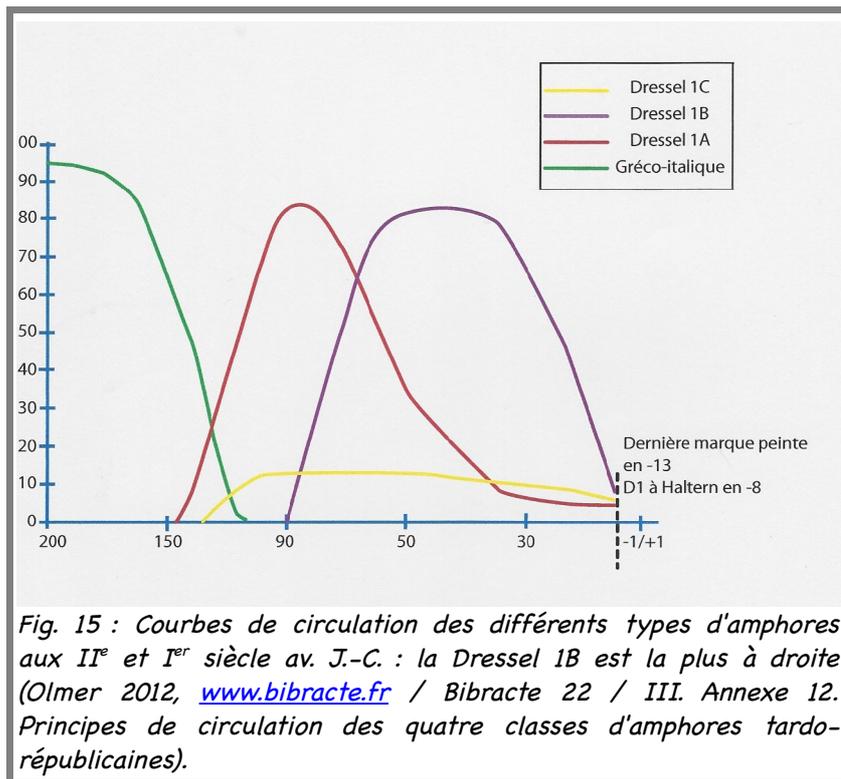


Amphores, « boulets », traits de catapultes : « résultats spectaculaires » ?

Les découvertes réalisées sur l'hypothétique tracé du double fossé, devenu entre temps simple fossé, ainsi que sur le « grand camp » de la Serre d'Orcet étant fort peu concluantes – on n'était à vrai dire pas loin d'un véritable fiasco –, ne restait plus que les fouilles de l'exigu « petit camp » de La Roche Blanche pour espérer. Or selon D. Leguet, les résultats y furent « spectaculaires » (18 sondages sur 22 retrouvèrent le fossé mis en évidence par Stoffel – cf. point 12 fig. 13), avec la découverte d'amphores, de boulets en pierre et, surtout, de deux armatures de traits de catapultes. Examinons donc ces « découvertes exceptionnelles ».

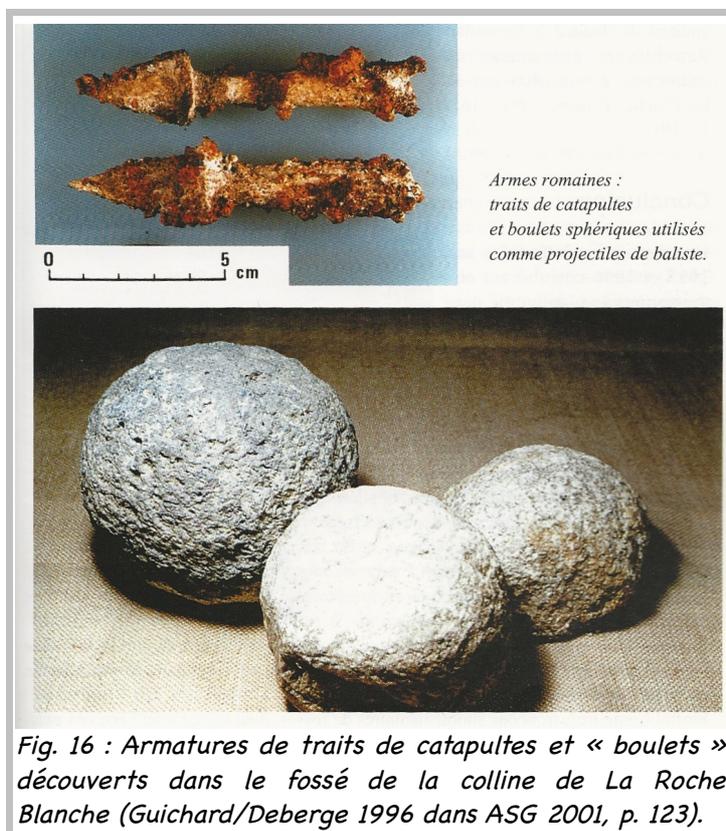
◆ Trois amphores

Cent fragments appartenant à trois individus d'amphore Dressel 1B furent mis au jour. Une amphore quasi-complète « cassée en place » fut découverte dans le même sondage que les deux armatures de traits de catapultes. Les Dressel 1B ne peuvent toutefois servir à dater précisément un site. Les recherches actuelles montrent en effet qu'elles circulèrent durant la quasi-totalité du I^{er} siècle av. J.-C., le pic de circulation se situant selon Fabienne Olmer entre 60 et 30 av. J.-C. Pour le spécialiste local des amphores, l'archéologue Matthew Loughton, la production des Dressel 1B commence vers 90 av. J.-C. pour se terminer aux alentours de 10 avant notre ère (Olmer 2012). V. Guichard en son temps n'écrivait pas le contraire : « Les différents profils d'amphore partiellement reconstituables montrent que l'on a affaire à des récipients à épaule très anguleuse et pied massif, attribuables en toute probabilité à la forme Dressel 1B, qui succède sur les sites régionaux aux Dressel 1A, au début du I^{er} s. av. J.-C. pour disparaître au début de l'époque d'Auguste. » (id., p. 108).



◆ Trois « boulets »

Les « boulets » mis au jour, au nombre de trois (deux en granit, un en basalte), furent identifiés à des boulets de baliste romaine. Ces trois « boulets » n'ont cependant pas été découverts en contexte stratigraphique, les deux premiers l'étant dans une fosse moderne recoupant un fossé et le troisième dans un ancien sondage (de Stoffel ?). L'affirmation de M. Poux et de M. Feugère selon laquelle leur appartenance à l'artillerie romaine peut néanmoins être acceptée compte-tenu de leur association avec les traits de catapultes (arme typiquement romaine) doit par conséquent être écartée. Il est d'ailleurs intéressant de connaître à ce sujet l'avis de Pierre-Pardoux Mathieu, célèbre érudit local, qui – suivant en 1861 les fouilles de Stoffel (il contestait en effet l'emplacement des camps romains « décidé » par Napoléon III) – écrivit dans ses notes : « Quant aux deux ou trois projectiles en pierre sortis des fossés de la Roche Blanche, ils rappellent les premiers



essais en France de la poudre et des canons... » (id., p. 89). Il n'est toutefois pas impossible que ces « boulets » soient antiques mais ces objets sont trop peu caractéristiques d'une époque et d'une utilisation donnée pour affirmer qu'ils ont forcément été façonnés par les légions romaines.

◆ Deux armatures de traits de catapultes

Les deux armatures de traits de catapultes furent retrouvées en place dans la partie inférieure du comblement de la tranchée n° 31, une étant collée contre la paroi du fossé. On se demande comment ces traits ont d'ailleurs pu y atterrir. Il est intéressant de connaître à ce sujet le sentiment de M. Feugère : « *Le trait marquant de cette petite série est la relative abondance des projectiles de machines de guerre* (il compte les trois « boulets »), *qui devrait correspondre à une position attaquée par les romains plutôt que l'inverse* » ! Ce dernier croit devoir ajouter en guise d'explication : « *Leur faible nombre par rapport aux séries de traits qui criblent les champs de bataille d'Uxellodunum et d'Alésia évoque des vestiges liés à la préparation d'artillerie, caractéristique de la phase préliminaire d'un assaut romain.* » (Poux/Feugère/Demierre 2008, p. 207). Ce qui est quelque peu contradictoire...



Les deux armatures de La Roche Blanche sont pourvues d'une tête massive et pyramidale ainsi que d'une douille circulaire. Selon M. Feugère et M. Poux, elles s'intègrent parfaitement à la typologie des armatures de traits de catapulte de l'époque tardo-républicaine et spécialement de la guerre des Gaules telles les nombreuses pointes découvertes sur le site de la fontaine de Loulié au puy d'Issolud (utilisées lors de la bataille d'Uxellodunum en 51 av. J.-C.). Pour ce dernier, « *leur pointe en forme de "pointe de diamant" est caractéristique des armes utilisées par les artilleurs romains avant le règne d'Auguste.* » (Poux 2011, p. 239).

Ce qui laisse tout de même un quart de siècle après la fin de la guerre des Gaules !

M. Poux retient deux critères permettant de distinguer les armatures de traits de catapultes d'époque républicaine de celles datant du Haut-Empire : 1) l'épaisseur de la base de la pointe est généralement supérieure à 15 mm (90 % des cas) ; 2) le rapport entre la hauteur et la largeur de la pointe est dans la majorité des cas inférieur à deux. L'étude de l'archéologue lyonnais montre bien l'évolution typologique de cette catégorie de *militaria*. Elle montre également que certaines armatures de traits retrouvées dans des contextes augustéens ou plus tardifs (camps du *limes* rhénan) ont toujours des dimensions comparables à celles découvertes sur les sites de la période tardo-républicaine. Concernant par exemple le critère n° 1, « le plus déterminant » selon M. Poux, on constate que la majorité des pointes de traits mises au jour sur le camp augustéen de Rödgen (occupé vers 10-8 av. J.-C.) ou sur celui d'Augsburg-Oberhusen ont encore une épaisseur supérieure à 15 mm.

Il est par conséquent impossible d'affirmer que ces deux traits de catapultes aient été perdus ou déposés en 52 avant notre ère plutôt qu'en 40, 30, 25 av. J.-C. ou même plus tardivement ; l'amphore de type Dressel 1B – découverte dans le même sondage (tranchée n° 31) – ne permettant pas d'apporter une plus grande précision en ce qui concerne leur datation.

Aucun aménagement typique de fortifications romaines

Quand on analyse un tant soit peu les relations et les rapports de fouilles, les découvertes n'apparaissent donc pas aussi « exceptionnelles » qu'annoncées. Sur les différents fossés présentés comme des vestiges de fortifications romaines, aucune trace de bataille (armes et autres *militaria* brisés, traces d'incendie etc) n'a pu être mise en évidence, contrairement aux sites d'Uxellodunum ou d'« Alésia ». Plus grave, aucun aménagement défensif typique des camps et fortifications romaines (bases de tour, pièges, dispositifs d'entrée, double fossé...) n'a été mis au jour contrairement, là aussi, à « Alésia ». Elles furent pourtant activement recherchées, particulièrement sur le « petit camp » : « *De plus, la recherche d'autres*

éléments constitutifs des dispositifs d'entrée typiques des camps césariens (*clavicula, cippi, titulum...*) en avant et en arrière de cette interruption n'a pas fourni de résultats. De même la recherche, dans neuf tranchées, de structures placées en avant du fossé pour former un glacis défensif (trous de loup, *cippi*, autres fossés parallèles...) ainsi que celles de traces d'un talus ou de tours s'est soldé par un échec. » (Deberge/Guichard 2000, p. 101 et 103) ; il en est de même pour le « fossé intermédiaire » : « *A Gergovie, le doublement du fossé sur la ligne de fortification entre le "grand camp" et le "petit camp" tel qu'il est décrit par César, relèverait de cette même logique (qu'à « Alésia ») qui conduit à multiplier les ouvrages pour augmenter la valeur défensive de l'ensemble. On doit cependant noter que les observations faites depuis 1995 n'ont jamais permis d'observer, ni ce doublement du fossé, ni aucun vestige ou structure défensive associé à ces fossés.* » (id., p. 109).

Échecs pour Vincent, Succès pour Guichard !

« Échec » dans la recherche du double fossé indiqué par César, « échec » pour retrouver le fossé ouest du « grand camp » apparaissant sur les relevés de Stoffel, « échec » dans les tentatives de mise au jour de structures défensives typiquement romaines, notamment sur le « petit camp » : ce n'est pas nous qui l'affirmons mais bel et bien le responsable des opérations, V. Guichard !

Pourtant, malgré l'exposé relativement objectif des recherches effectuées de 1994 à 1997, ce dernier n'hésita pas à formuler des conclusions contraires aux résultats obtenus : « *Malgré l'absence de certains (de tous en vérité) éléments typiques de l'architecture des camps romains, la fonction militaire de cet ouvrage ainsi que son attribution à l'armée romaine peuvent raisonnablement être acceptées. (...) La présence d'un édifice militaire romain, datant de la Conquête, au pied d'un oppidum densément occupé à la même période, nous conduit donc à confirmer l'identification de ces lieux à ceux de la bataille où s'affrontèrent César et Vercingétorix au printemps de l'année 52 av. notre ère.* » !! (id., p. 110).

Une occupation militaire romaine à l'époque augustéenne

La fréquentation par l'armée romaine du sommet de la colline de La Roche Blanche peut néanmoins être admise à titre d'hypothèse (ce qui n'est absolument pas le cas pour la Serre d'Orcet et les diverses sections de fossés baptisées « fossé intermédiaire »). Le fossé de La Roche Blanche, vraisemblablement creusé au I^{er} siècle av. J.-C., semble avoir fait l'objet d'un comblement rapide avec les déblais présents sur son côté sud : un talus, éventuellement défensif, a donc pu exister. Les armatures de traits peuvent raisonnablement être attribuées aux catapultes romaines mais nous avons vu que leur typologie et leur contexte de découverte ne peuvent permettre de les dater précisément.

D'autres *militaria*, mis au jour récemment sur le plateau et ses abords, permettent cependant de mieux cerner la période durant laquelle le site a pu être occupé par l'armée romaine. D'une part, durant l'été 2009, un chantier archéologique, sous la forme de trois gros sondages sur le tracé de la voie antique du plateau de « Gergovie », permit à Marion Dacko de dater celle-ci de l'époque augustéenne. De nombreux clous de chaussure y furent mis au jour, une proportion relativement importante (env. 20 %) étant attribuable à des *caligae*.



Fig. 18 : Le plateau de Gergovie-Merdogne vu du col des Goules (cliché P. Gras/ASCOT 2014).



Fig. 19 : Le col des Goules vu de la pointe ouest du plateau de Gergovie-Merdogne (cliché P. Gras/ASCOT 2014).

D'autre part, D. Leguet a prospecté ces dernières années le secteur du col des Goules (situé au pied occidental du plateau). Ce col permettait d'accéder à l'entrée fortifiée de l'*oppidum* gallo-romain où se greffait la voie. Les découvertes de D. Leguet ont également consisté en de multiples clous de *caligae* : presque 400 ! (= 398). L'analyse de leurs typologies (dimensions, décor de la tête encore visible pour 140 d'entre eux) a permis à l'inventeur de conclure que la grande majorité des clous découverts datait également de l'époque augustéenne ; quelques monnaies et d'autres objets mis au jour lors des prospections confortent cette datation.

De son côté, M.

Poux a recensé une trentaine de *militaria* provenant du plateau de « Gergovie ». Selon ce dernier, « il s'agit d'objets disséminés dans différents secteurs de fouille, dont l'origine est mal établie. Beaucoup sont inédits ou publiés sans identification. Certains figurent sur les planches de mobilier incluses aux rapports de fouilles publiés entre 1930 et 1950 en différents points du plateau (...) ; d'autres, parmi les collections anciennes du musée des Antiquités nationales (...) ou du musée Déchelette de Roanne (...) ; d'autres, enfin, sont issus de fouilles et prospections récentes menées sur le plateau et ses abords (...) : chemin de la Croix, fouilles effectuées entre 2001 et 2004 sur une portion du rempart oriental... » (Poux/Feugère/Demierre 2008, p. 207).

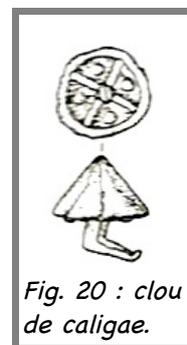


Fig. 20 : clou de *caligae*.

Il ressort de cet inventaire que la majorité de ces *militaria* atteste d'une occupation militaire romaine du plateau postérieurement à la guerre des Gaules. Citons notamment un *cingulum* (boucle de ceinturon) introduit en Gaule par la conquête romaine ; deux boucles (dont l'une liée à un fragment de plaque en fer) pouvant provenir d'une *lorica segmentata*, type de cuirasse n'apparaissant pas avant la période augustéenne ; un *umbo* de *scutum* (bouclier) découvert dans les fouilles de la « villa Aucler » en 1930, associé à des vestiges d'époque augustéenne ; un « bouton à anneau » identifié à une attache de suspension d'un *gladius* (glaive) ou d'un *pugio* (poignard), type d'élément se rencontrant essentiellement dans des contextes du I^{er} siècle apr. J.-C. Quant aux pointes de flèches à barbelure unique, elles semblent devoir être attribuées aux archers « romains » (ou leurs mercenaires) depuis les fouilles récentes de la fontaine de Loulié (site de la bataille d'*Uxellodunum* en 51 av. J.-C.). Or, selon M. Poux, ce type d'armature de flèches, caractéristique des « horizons de la guerre des Gaules », se rencontre encore sur les camps du *limes* rhénan au I^{er} siècle apr. J.-C. (quoique de façon minoritaire).

Le plateau de « Gergovie » et ses abords a donc été intensément fréquenté et fort vraisemblablement occupé par les légions romaines durant l'époque augustéenne (troupes de pacification ?). Ou bien s'agit-il de troupes d'auxiliaires commandées par le chef arverne Epasnactos, qualifié par Hirtius de « grand ami du peuple Romain » (B.G., livre VIII, XLIV). En effet, plus de 50 % des monnaies arvernes découvertes à « Gergovie » et frappées après la guerre des Gaules appartiennent à un même type : celle à légende EPAD (vraisemblablement le diminutif d'Epasnactos) dont le revers figure un guerrier tenant une enseigne militaire... romaine. Les conclusions de D. Leguet vont d'ailleurs dans ce sens : « Des légionnaires romains sur l'*oppidum* gaulois (sic) qui vit la défaite de César ? Cela semble somme toute explicable par le contrôle de la cité arverne après la guerre, comme dans toute la Gaule, par les conquérants ; contrôle stratégique et politique des points forts du pouvoir gaulois ? Contrôle qui a pu se faire d'ailleurs avec le concours de chefs locaux comme le fameux Epasnactos. » (Leguet 2012, p. 93).

Nous sommes par conséquent dans un contexte d'occupation militaire romaine que l'on peut situer à la période augustéenne, peut-être dès la fin de La Tène D2b. Cette configuration est loin d'être unique en Gaule puisque l'archéologie a permis de la retrouver sur plusieurs sites d'*oppida* comme par exemple le Titelberg (Luxembourg) ou la Chaussée-Tirencourt (Somme). Au Titelberg, la présence des légions romaines est attesté vers 30/20 av. J.-C. ; à la Chaussée-Tirencourt, il s'agirait plutôt d'auxiliaires romains occupant le site aux environs de 40/25 av. J.-C (Reddé 2006). De rares passages de textes antiques nous étant parvenus évoquent à ce sujet les révoltes et l'agitation régulière de certains peuples gaulois durant la deuxième moitié du I^{er} siècle avant notre ère.



Fig. 21 : Monnaie à légende EPAD : le revers représente un guerrier tenant de sa main droite une enseigne militaire romaine (Poux 2011, p. 244).

D'une manière générale, comme l'écrit M. Poux, « *La chronologie des découvertes, qui s'étend du second quart du I^{er} s. av. J.-C. (La Tène D2b) au changement d'ère, remet fortement en cause l'hypothèse d'une démilitarisation généralisée des territoires conquis au lendemain de la bataille d'Alésia. L'implantation pérenne de troupes militaires aux points névralgiques du territoire témoigne, bien au contraire, d'un contrôle extrêmement serré de leur infrastructure, de leurs ressources et de leurs populations, et qui ne faiblit pas jusqu'au milieu du règne d'Auguste.* » (Poux 2008, p. 419). Nos informations lacunaires sur cette période n'autorisent donc pas à rejeter a priori cette possibilité pour le territoire arverne.

En conclusion, la découverte de *militaria* datant vraisemblablement du I^{er} siècle av. J.-C. ne signifie pas forcément que ceux-ci sont des vestiges de batailles menées par Jules César et ses légions ! Ce qui rejoint le point de vue de M. Poux : « *L'interprétation des objets et de leur contexte constitue la phase la plus délicate : même en présence d'une pièce d'équipement militaire romain, daté au plus près des années 50-40 av. J.-C., son rattachement à un événement historique précis n'est pas évident. Il est impossible d'affirmer avec certitude qu'il est lié à la guerre des Gaules stricto-sensu (58-51 av. J.-C.) plutôt qu'aux guerres civiles, ou à d'autres désordres postérieurs à la Conquête.* » (Poux 2008, p. 314).



Fig. 22 : Vue prise du haut du plateau de Gergovie-Merdogne. La colline de La Roche Blanche (au premier plan) a peut-être été occupée par l'armée romaine à l'époque augustéenne (cliché J.-L. Amblard/ASCOT 2006).

LES INTERVENTIONS DE 2003-2004

« En 2003 des fouilles sont reprises par Bernard Cléménçon et Isabelle Fauduet sur le temple des Côtes fouillé jadis par P. Eychart. Des articles enthousiastes saluent ces travaux mais très vite le silence se fait car les résultats sont un nouveau coup dur : il faut en effet revoir les plans anciens, le deuxième fanum n'a jamais existé. Dans ce secteur bien bouleversé, non occupé avant l'époque augustéenne, on propose l'hypothèse d'un sanctuaire périurbain. » (Leguet 2013, p. 88).

Des « fouilles » ?

Il s'agissait plus modestement d'une « prospection-inventaire avec sondages » c'est-à-dire d'une reprise de la documentation ancienne et d'un nouveau relevé des vestiges archéologiques gallo-romains de la zone du *fanum*. Les sondages, effectués en partie sur des zones déjà fouillées par P. Eychart (cf. zone haute, fouille n° 2a, fig. 3 p. 6), ne dépassaient pas 50 m², l'épaisseur de la couche de terre étant très faible.

Aux endroits choisis pour les sondages, aucune stratigraphie ne put ainsi être mise en évidence : il n'y avait plus de niveau archéologique en place.

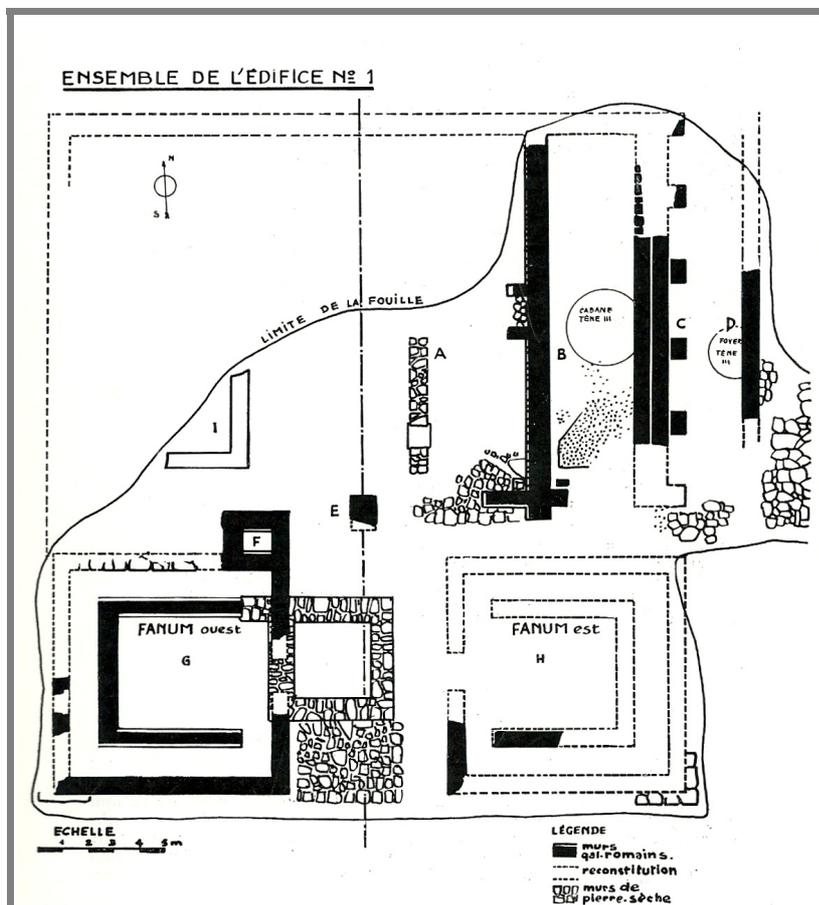


FIG. 4
Plan des « fana » et de la curie

Fig. 23 : Plan du sanctuaire gallo-romain selon Paul Eychart : les vestiges des deux murs situés à droite du fanum ouest – l'un symétrique au mur E/S de la galerie et l'autre à celui du mur sud de la cella – ont permis à Paul Eychart d'émettre sa théorie d'un second fanum (le « fanum est ») (Eychart 1961, fig. 4 p. 21).

Un second *fanum* ?

En ce qui concerne le « second *fanum* », P. Eychart avait formulé cette théorie en constatant que l'orientation de deux murs antiques, perpendiculaires entre eux, étaient symétriques à ceux du *fanum* situé quelques mètres à l'ouest. L'hypothèse pouvait donc être formulée. Ne retrouvant pas, lors d'un sondage à l'endroit indiqué, un des deux murs mis au jour et relevé par P. Eychart, I. Fauduet et B. Cléménçon rejetèrent cette hypothèse. Ils n'étaient manifestement pas au courant de l'exploit de leurs devanciers qui détruisirent ce mur à la pelle mécanique lors d'un « sondage » réalisé en 1987, ce fait n'étant pas signalé dans le rapport d'intervention (cf. *supra* « Les sondages de 1987 et 1988... Un mur gallo-romain détruit, un autre éventré ! », p. 15).

Une occupation laténienne avant l'époque augustéenne

Si le pic de fréquentation de ce secteur se situe manifestement durant le Haut-Empire, soit aux I^{er} et II^e siècle apr. J.-C. (la grande majorité du matériel mis au jour date de cette époque), une couche archéologique de La Tène D1 (fin du II^e - début du I^{er} siècle av. J.-C.) fut bel et bien mise en évidence par P. Eychart sous les niveaux gallo-romains (sous un dallage entre les murs B et C), comme l'atteste d'ailleurs la Carte archéologique de la Gaule 63/2 (Provost/Menessier-Jouannet 1994a, p. 36-37). Elle fournit du mobilier céramique, deux fibules de Nauheim et deux monnaies arvernes (l'une au renard, l'autre à légende IIPOS). Il s'agissait du seul endroit fouillé de la zone du *fanum* où les niveaux archéologiques étaient encore en place : « ...les murs du péribole et du péristyle reposent sur une assez forte couche de terre déposée au creux de la pente formée par le rocher à partir du mur du péristyle. Cette couche n'ayant jamais été atteinte par les travaux agricoles comme les autres couches plus minces découvertes jusqu'alors a conservé toute sa valeur archéologique, circonstance qui nous a permis de faire des découvertes nouvelles essentielles pour l'histoire du plateau. » (Eychart 1959, p. 6). Ce qui milite pour une occupation laténienne de ce secteur bien plus étendue à l'origine.

Fig. 25 : Coupe stratigraphique au niveau des murs B, C et D : une couche archéologique de La Tène finale (dénommée « Tène III » sur le relevé) a bien été mise en évidence par Paul Eychart (Eychart 1961, fig. 15 p. 37

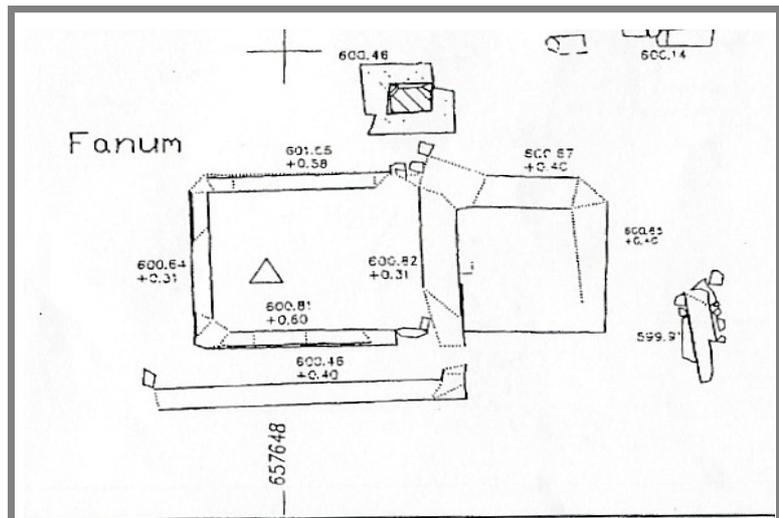


Fig. 24 : Nouveau relevé planimétrique des structures maçonnées du fanum par Isabelle Fauduet : les vestiges d'un mur pouvant correspondre au mur sud de la cella d'un possible « fanum est » ont disparu ; le mur de l'hypothétique galerie ayant été profondément perturbé (Vallat 2006, extrait fig. 8 p. 115).

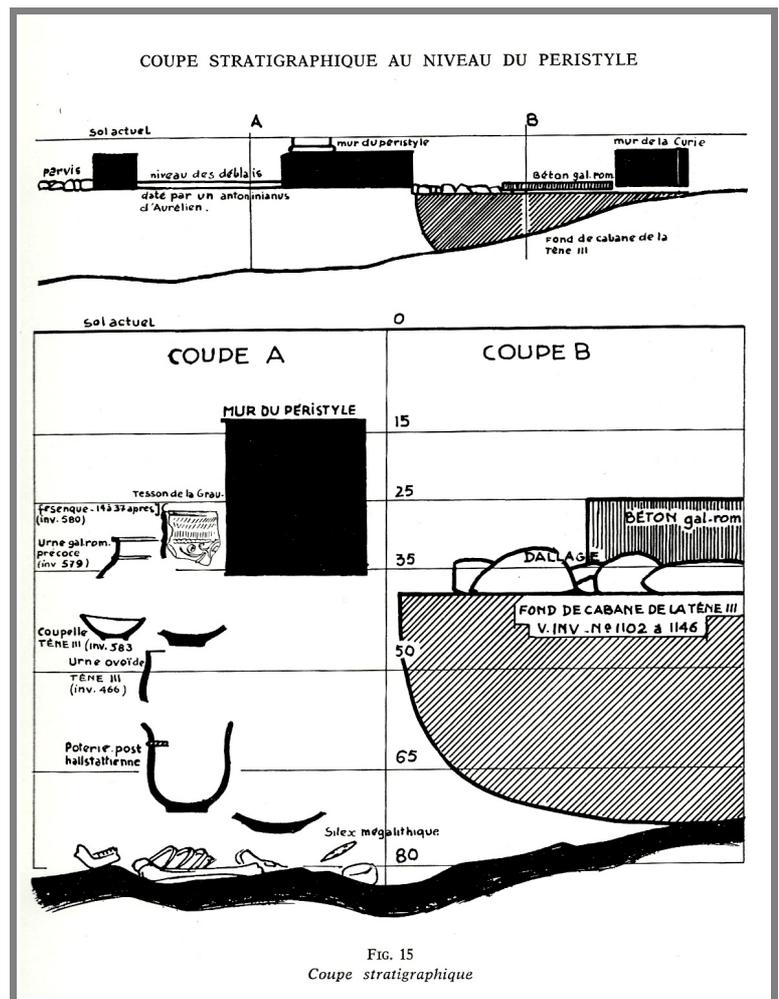


FIG. 15
Coupe stratigraphique

LES SUPERFICIES FOUILLÉES

Nous allons maintenant traiter d'un point fondamental qui n'est à aucun moment abordé par D. Leguet. Il s'agit de la superficie totale fouillée sur « Gergovie » comparativement au plateau des Côtes. C'est là un écueil que les archéologues de LUERN et de l'ARAFa évitent aussi soigneusement. On se contente en général d'avancer, afin d'accréditer l'importance des opérations archéologiques sur ce dernier site, que P. Eychart a fouillé pendant de très nombreuses années, pendant trente ou quarante ans... Cependant, le temps ne fait rien à l'affaire... Ce qui compte étant bien évidemment le nombre de journées travaillées et non le nombre d'années.

Toutefois, avant d'en venir aux superficies fouillées sur le plateau des Côtes et au comparatif avec « Gergovie » et les autres *oppida* du bassin clermontois, il ne nous paraît pas superflu de préciser le nombre d'années pendant lesquelles P. Eychart a réalisé des recherches sur le site des Côtes de Clermont et d'évoquer brièvement les moyens dont il a disposé.

Paul Eychart : combien d'années sur les Côtes ?

Les interventions archéologiques de P. Eychart ont démarré en 1952 sur le plateau des Côtes et se sont terminées par des fouilles de sauvetage en 1983 et 1984 lors des travaux de terrassement du futur collège de Trémonteix. Les principales étapes sont listées dans le tableau suivant.

ANNÉES	SECTEURS D'INTERVENTIONS
De 1952 à 1956	Relevé du plateau des Côtes, de ses structures en pierre sèche, étude de plusieurs cabanes.
De 1957 à 1962	Interventions sur la zone haute : dégagement du <i>fanum</i> et de plusieurs murs gallo-romains attribués à un temple, mise au jour de trois autres bâtiments gallo-romains ; étude de plusieurs « tumulus ». Relevé des murailles.
De 1961 à 1964	Fouilles et sondages sur la zone basse ou « quartier artisanal » : quatre ruelles et une dizaine d'habitations gallo-romaines sont mises en évidence.
Jusqu'en 1968	Divers sondages et interventions sur le plateau des Côtes.
Début des années 70 (jusqu'en 1973)	Recherches sur Chanturgue : relevé des structures en pierre sèche et sondages ; hypothèse d'un camp militaire romain.
À partir de 1957 (jusqu'en 1984)	Suivi des chantiers en cours sur les versants et au pied du site des Côtes : prospections au sol, « fouilles » de sauvetage (petits sondages de quelques mètres carrés). Les secteurs concernés (tous sur la commune de Clermont-Fd sauf la rue Descartes à Chamalières) sont principalement la rue des Côtes fleuries, l'important secteur du vallon de Rivaly/Trémonteix, la vallée du Cheval et son débouché dans la plaine.

Fig. 26 : Principales étapes des interventions de Paul Eychart sur le site des Côtes de Clermont (P. Gras/ASCOT 2014).

Positivement, les fouilles proprement dites de P. Eychart sur le plateau des Côtes se sont déroulées de 1957 à 1964. Or, celles-ci ont été réalisées avec très peu de moyens. P. Eychart n'a jamais obtenu de crédit de l'État, recevant uniquement le soutien de la municipalité de Clermont-Ferrand (durant les mandats de Gabriel Montpied) avec l'aide de cantonniers de la Ville, notamment pour le dégagement des énormes pierriers, le gros des « terrassements » et les remblaiements des fouilles :

« Notre travail a été volontaire et bénévole. Les demandes de subvention que nous avons jointes à quelques-unes de nos demandes d'autorisation de fouilles n'ont pas été entendues faute sans doute d'avoir été accompagnées d'un avis favorable (Le problème de l'oppidum des Côtes ayant peut-être paru trop brûlant). (...) Si l'aide financière de l'Etat nous a fait défaut, celle de la ville de Clermont-Ferrand nous a été acquise pendant un temps. » (Eychart 1969, p. 354).

Ponctuellement, quelques-uns de ses collègues, étudiants ou amis lui ont aussi apporté leur concours (on était loin des équipes de vingt personnes présentes chaque été à Corent durant deux mois !).

Les fouilles et sondages de P. Eychart – réalisés en une quarantaine de points et totalisant environ 1600 m², la fouille n° 2a représentant plus du tiers de la superficie totale fouillée – ne peuvent par conséquent être comparés aux grands décapages des années 2000 réalisés sur le quartier public de Corent, le secteur artisanal de Gondole, le sanctuaire gallo-romain et la zone ouest des remparts de « Gergovie » (totalisant en une seule campagne un voire plusieurs milliers de mètres carrés).

Bien avant les fouilles récentes des années 2000, le plateau de Gergovie-Merdogne avait déjà fait l'objet de fouilles d'une toute autre importance que celles des Côtes. Fouillé officiellement dès 1755 et déjà de manière approfondie par l'agent-voyer Claude Aucler en 1861, il l'a été pratiquement en continu entre 1932 et 1949 (interruption en 1939 et 1940). Les recherches des années 40 – réalisées dans un premier temps par l'Université Française Libre de Strasbourg repliée à Clermont (dirigées par les professeurs Jean-Jacques Hatt et Jean Lassus) et poursuivies après guerre par Michel Labrousse de l'Université de Toulouse, notamment sur les secteurs du quartier artisanal et des remparts sud et ouest – furent les plus importantes.

La superficie fouillée du plateau des Côtes

Différentes publications et rapports de fouilles de P. Eychart nous ont permis d'arriver aux résultats reproduits dans le tableau de la page suivante (cf. fig. 27 p. 30 / cf. fig. 3 p. 6 pour localiser les principales fouilles et sondages).

De nos jours, compte-tenu de leurs surfaces respectives, les « fouilles » des Côtes (mis-à-part la fouille n° 2a – cf. fig. 23 p. 26) seraient considérées comme de simples sondages... L'érosion à l'oeuvre sur la plus grande partie du plateau (cf. *supra* p. 15) n'est en outre guère favorable aux investigations archéologiques : *« Je conviens que les surfaces que j'ai fouillées ne sont pas étendues (...) et que, à part deux zones de terre profonde – temple (il s'agit d'une zone restreinte située au niveau des murs B, C et D) et fouille 34 – il n'y a sur les côtes dans l'espace que j'ai fouillé que la peau et les os. »* (P. Eychart, note du 12 juillet 1998). La zone basse, secteur le plus favorable à la conservation des vestiges et à la mise en évidence de stratigraphies, n'a ainsi été fouillée que sur environ 360 m², la surface dégagée la plus importante ne dépassant pas 114 m² (15,20 x 7,50 m) !

En comparaison, le site ayant fait l'objet du moins de recherches parmi les trois autres *oppida*, celui de Gondole (cf. fig. 28 et 29 p. 31), a non seulement été fouillé sur une superficie trois fois plus importante mais surtout en aire ouverte d'un seul tenant, l'épaisseur de sol pouvant atteindre les deux mètres ! Il s'agit notamment de caves (ou de celliers) profonds de 1,70 m à 2 m depuis la surface du décapage.

Secteur	FOUILLES : Types de vestiges gallo-romains	SUPERFICIE
ZONE HAUTE	Fouille n° 2 a : édifice n° 1 / « Temple » / « Curie » / <i>fanum</i>	600 m ²
	Fouille n° 2 b : édifice n° 2 / « dépendance du temple »	180 m ²
	Fouille n° 2 c : édifice n° 3 / « Forum » / « Caravansérail »	160 m ²
	Fouille n° 8 : bâtiment	130 m ²
	TOTAL Eychart	1070 m²
	Sondages Fauduet (ARAFA)	50 m ²
TOTAL zone haute		1120 m²
ZONE BASSE	Fouille n° 15 : rues, constructions	90 m ²
	Fouilles n° 16, 17, 18, 19 : rue, constructions	90 m ²
	Fouille n° 28 : rue, constructions	40 m ²
	Fouille n° 34 : bâtiments, rue	114 m ²
	TOTAL Eychart	334 m²
	Sondages Guichard/Jones (ARAFA)	32 m ²
TOTAL zone basse		366 m²
	Autres sondages Eychart	150 m ²
TOTAL GENERAL		1636 m²

Fig. 27 : Superficies fouillées sur le plateau des Côtes de Clermont (J.-C. Gras/P. Gras/ASCOT 2014).

Comparatif du plateau des Côtes avec les *oppida* du bassin clermontois

Les sources suivantes nous ont permis de connaître les superficies fouillées sur les autres *oppida* du bassin clermontois :

- ◆ Concernant Corent, nous avons pris comme référence et base de calcul le « Plan d'ensemble des vestiges / Emprise 2001-2013 » du rapport de fouilles de la campagne 2013 (Matthieu Poux (dir.), Pierre-Yves Milcent (dir.), « *Corent (63) Rapport de fouille 2013* », Pl. 2 p. 9).
- ◆ Pour Gondole, les chiffres proviennent de la publication de Y. Deberge (Deberge 2009, p. 41-42).
- ◆ Quant à « Gergovie », nous avons la chance d'avoir en quelque sorte un chiffre officiel puisqu'il est donné par l'ARAFA (source : panneau d'information situé devant le sanctuaire gallo-romain du plateau de Gergovie-Merdogne) : « *On peut estimer la superficie fouillée à moins de 3,5 hectares. Au total, moins de 5 % du site ont été explorés...* ».

Le tableau et le graphique suivants donnent la superficie fouillée à ce jour pour chaque *oppidum* du bassin clermontois et permettent de mesurer l'importance respective des fouilles archéologiques réalisées sur les sites de Corent, Gondole et « Gergovie » par rapport au plateau des Côtes de Clermont.

Oppida	Superficie fouillée		Site fouillé X fois plus que le plateau des Côtes	Proportion de la superficie fouillée aux Côtes rapportée à la superficie fouillée sur chaque autre oppidum
	m ²	hectare		
Les Côtes	1600	0,16		
Corent	15000	1,5	9,3 fois plus	10,67 %
Gondole	5000	0,5	3,1 fois plus	32,00 %
« Gergovie »	35000	3,5	21,8 fois plus	4,57 %

Fig. 28 (forme tableau) : Superficies fouillées à ce jour pour chaque oppidum du bassin clermontois (P. Gras/ASCOT 2014).

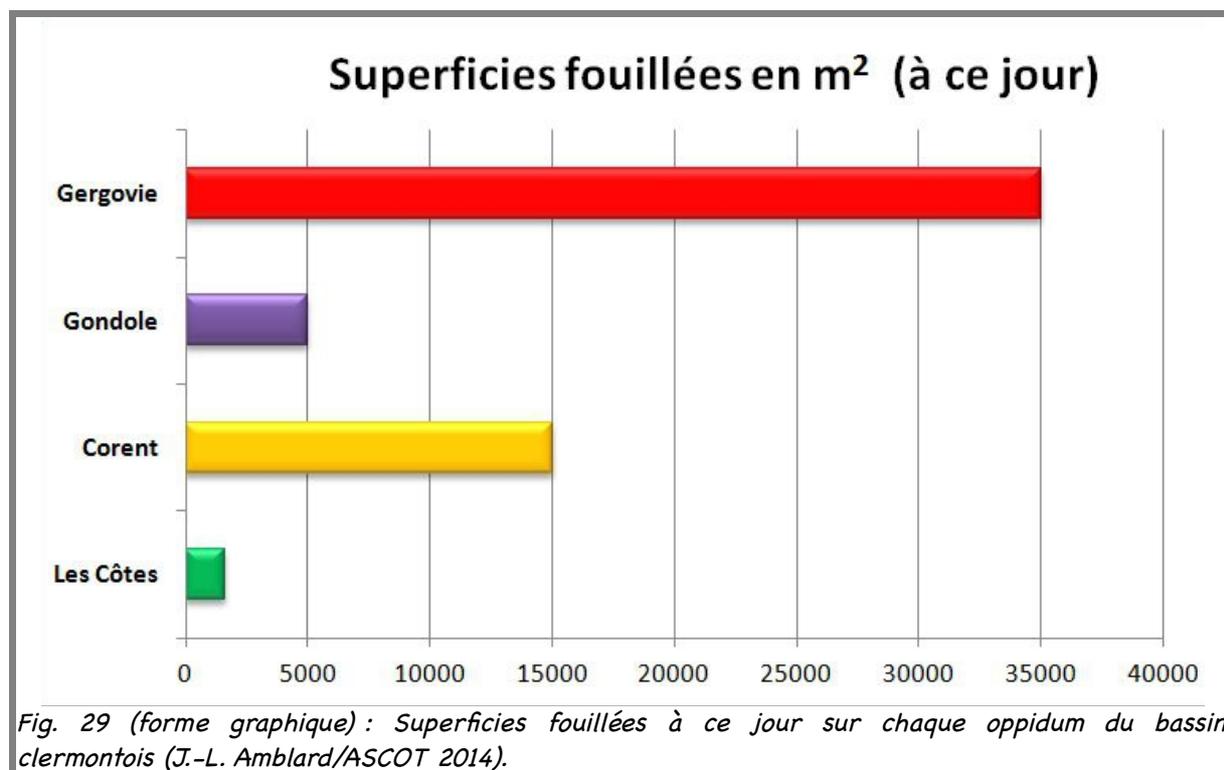


Fig. 29 (forme graphique) : Superficies fouillées à ce jour sur chaque oppidum du bassin clermontois (J.-L. Amblard/ASCOT 2014).

LES MONNAIES GAULOISES

« Un « oppidum » sans monnaies ? »

« Comment expliquer, si les Côtes ont bien été un oppidum, la curieuse rareté des monnaies découvertes ? Moins d'une dizaine ont été signalées (encore que le nombre ait varié selon les publications) et la provenance exacte n'est donnée que pour trois d'entre elles. Rappelons que sur les oppida comme Corent, Gergovie ou Bibracte les découvertes monétaires se chiffrent par centaines, dans la fouille des fosses près du chemin de la Croix nous en avons trouvé 75 ! » (Leguet 2013, p. 87).

Des milliers de monnaies à Corent, des centaines à « Gergovie »

En prenant les exemples de Corent et de Bibracte (le Mont-Beuvray) – les « capitales » des deux plus puissants peuples de la Gaule, les arvernes et les éduens – l'auteur a été bien mal inspiré et n'a pas choisi des exemples adéquats. Il s'agit en effet des deux *oppida* sur lesquels on a retrouvé la plus grande quantité de numéraire gaulois. Ce ne sont pas des centaines de monnaies qui ont été découvertes sur chacun de ces deux sites mais bien des milliers. Plus de 3000 monnaies gauloises ont ainsi été découvertes à Bibracte. Quant à Corent, « *le plus riche gisement de la Gaule tempérée* » (Poux 2011, p. 136) selon la numismate Katherine Gruel, près de 1500 proviennent uniquement des fouilles réalisées de 2001 à 2010, 699 autres, découvertes auparavant, étant référencées dans la Carte archéologique de la Gaule (à la date de 1994) ; sans compter les centaines voire les milliers de monnaies provenant des labours et alimentant intensément depuis le XIX^e siècle les antiquaires et les marchés parallèles.

Avec environ 540 monnaies gauloises référencées dans la Carte archéologique de la Gaule (à la date de 1994), plus quelques dizaines mises au jour lors des fouilles des années 2000, « Gergovie » ne soutient donc pas la comparaison avec Corent (pour une superficie fouillée nettement supérieure : 3,5 ha pour « Gergovie » contre environ 1,5 ha pour Corent / 0,9 ha à la date de septembre 2010) ; la différence est encore plus flagrante si on s'arrête aux monnaies émises avant ou après la guerre des Gaules ! Par exemple, 87 % des monnaies arvernes découvertes sur le plateau de « Gergovie » ont été frappées après 60 av. J.-C., 53 % étant des « EPAD au guerrier » (émises après 50 av. J.-C.) et 23 % des « VERCA » (émises vers 30 av. J.-C.). La proportion s'inverse à Corent puisque 87 % des monnaies arvernes mises au jour entre 2001 et 2010 ont été émises avant 60 av. J.-C.

Les monnaies dans les publications de Paul Eychart

Au sujet des monnaies gauloises découvertes par P. Eychart sur le plateau des Côtes, D. Leguet se contente de reprendre les écrits de Christine Mennessier-Jouannet : « *En ce qui concerne les monnaies, J. Collis et F. Malacher considèrent comme provenant des Côtes l'ensemble présenté par P. Eychart (...) alors que celui-ci ne localise précisément que trois d'entre elles ; le doute subsiste pour les autres...* » (Provost/Menessier-Jouannet 1994a, p. 37). Les trois monnaies localisées et identifiées par P. Eychart (dans sa publication de décembre 1987) sont les suivantes :

- ◆ Une monnaie au renard et un IPOS trouvés en place et en contexte dans une couche archéologique comprenant du mobilier de La Tène D1 (céramique et deux fibules de Nauheim) ; cette couche étant située sous des niveaux et un dallage gallo-romains entre les murs B et C, à proximité du *fanum* (Eychart 1987, p. 57 – cf. fig. 23 p. 26).
- ◆ Un potin au long cou découvert hors contexte dans une tranchée ouverte à l'est du mur D, à proximité du *fanum*. Il était présent au sein d'un mobilier archéologique mélangé datant du néolithique au gallo-romain (Eychart 1987, p. 58).

Une autre monnaie (Eychart 1969, p. 302), attribuée dans un premier temps à la Cité des Leuques (peuple du N/E de la Gaule), fut également trouvée en place sur la zone basse au cours de la fouille n° 34 (fouille d'une ruelle et de bâtiments gallo-romains recouvrant des niveaux laténiens – cf. fig. 3 p. 6). Sur son relevé, P. Eychart a noté l'emplacement exact de cette monnaie (Eychart 1969, fig. 60 p. 295). L'inventeur ne la décrit malheureusement pas.

Onze monnaies identifiées et localisées sur les Côtes

Nos recherches dans les archives de P. Eychart (cahiers de fouilles et d'inventaire, rapports de fouilles et de sondages archéologiques) nous ont permis de localiser précisément les provenances des autres monnaies. Les informations disponibles pour chacune des monnaies sont répertoriées dans le tableau de la page 36 : type, cité d'émission, lieu de dépôt, référence du Musée Bargoin (pour les 10 monnaies appartenant à ce musée), référence de P. Eychart (pour les 9 monnaies répertoriées dans Eychart 1987, fig. 13 p. 57), lieu, circonstances, date (ou époque) de la découverte (les annotations de P. Eychart figurant dans ses cahiers sont reproduites en italique).

Pour chacune des onze monnaies découvertes par P. Eychart, nous sommes en mesure d'en préciser la « provenance exacte » ; ce qui est n'est pas le cas pour plusieurs dizaines voir plusieurs de centaines de monnaies estampillées « Gergovie »... (cf. Guichard/Leguet/Malacher/Tourlonias 1994 p. 280-281).

Un faciès homogène et représentatif de La Tène finale

Bien que le nombre de monnaies gauloises découvertes par P. Eychart puisse paraître insuffisant pour être représentatif, force est pourtant de constater que le lot monétaire des Côtes de Clermont présente un faciès homogène qui paraît contemporain de celui de Corent, particulièrement dans sa première phase (cf. Chronique n° 76, p. 3-11, pour la description, la symbolique, les lieux d'émission et les zones de diffusion des monnaies).

◆ Monnaies de La Tène D1 (140/130 – 90/80 av. J.-C.)

- 2 potins au long cou
- 5 monnaies au renard (dont une du type au renard/cheval)

Les monnaies émises lors de cette période sont majoritaires dans le lot provenant des Côtes de Clermont. Les potins au long cou ont commencé à circuler au milieu du II^e siècle avant notre ère (à la transition La Tène moyenne / La Tène finale), 38 ayant été découverts sur le site d' « Aulnat », occupé jusqu'aux années 120 av. J.-C. Les monnaies au renard sont quant à elles apparues à l'extrême fin du II^e siècle ou au tout début du I^{er} siècle av. J.-C. Avec 5 exemplaires référencés, le site des Côtes est le deuxième site en terme de quantité pour ce type de monnaie.

Les monnaies de cette période sont également majoritaires à Corent, les plus nombreuses étant les monnaies au renard (= 484) suivi des potins (bronzes coulés), pour la plupart « au long cou » (= 267), et des monnaies au cheval/cheval (= 197). Les monnaies au renard sont très rares à l'extérieur de Corent et n'existent pas en dehors du bassin clermontois (4 à Gondole et absentes à « Gergovie »).



Fig. 30 : Potin au long cou provenant des Côtes (Musée Bargoin / cliché ASCOT 2010).



Fig. 31 : Monnaie au renard provenant des Côtes (Musée Bargoin / cliché ASCOT 2010).

Si l'on ajoute à ces 7 monnaies les deux fibules de Nauheim, par excellence mobilier marqueur de La Tène D1, et les nombreux tessons de céramiques de cette période (tels ceux provenant des ateliers de la rue Descartes à Chamalières), le plateau des Côtes semble alors être, avec celui de Corent, un des deux seuls sites de hauteur du bassin clermontois à être occupé à cette époque.

◆ **Monnaies de La Tène D2a (90/80 – 60/50 av. J.-C.)**

- 1 monnaie à légende IIPPOS
- 2 monnaies des bituriges du type « au cheval et aux trois annelets »



Fig. 32 : Monnaie des bituriges « au cheval et aux trois annelets » provenant des Côtes (Musée Bargoin / cliché ASCOT 2010).

Les monnaies à légende IIPPOS (dites EPOS) ont vraisemblablement été émises au début du I^{er} siècle av. J.-C. (leur module étant comparable à celui des monnaies au renard, elles les suivent sans doute d'assez près). Les monnaies bituriges du type « au cheval et aux trois annelets » ont été frappées durant la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère. Les deux exemplaires des Côtes de Clermont sont les seules monnaies d'une cité gauloise autre que celle des arvernes à avoir été découvertes par P. Eychart.

Sur l'*oppidum* de Gondole, le type de monnaie à légende IIPPOS est le mieux représenté (= 18) ; sur celui de Corent, il s'agit du deuxième type en terme de quantité pour cette période (= 91). Quant aux monnaies de la cité des bituriges (Berry actuel), elles sont sur ce dernier site les monnaies exogènes les plus nombreuses (10 % des monnaies gauloises !). Dans une moindre mesure, tel est aussi le cas à « Gergovie » (17 exemplaires à la date de 1994) et à Gondole (4 exemplaires sur 95 monnaies gauloises découvertes dont 61 arvernes). Ceci atteste incontestablement de nombreux échanges commerciaux ; mais surtout d'étroites relations politiques entre les deux

cités comme le prouve de manière absolue une découverte ancienne exceptionnelle : en 1844, on a en effet découvert sur le plateau de Corent un coin de revers biturige ! (le coin de revers est un des deux coins – le second étant le coin d'enclume – permettant de frapper à chaud le flan de métal afin d'empreindre simultanément les deux faces de la future monnaie).

◆ **Monnaie de La Tène D2b (60/50 – 30/20 av. J.-C.)**

- 1 monnaie à légende ADCANAVNOS



Fig. 33 : Monnaie à légende ADCANAVNOS provenant des Côtes (Musée Bargoin / cliché ASCOT 2010).

Les monnaies à légende ADCANAVNOS ont sans doute été émises dès la fin de la Tène D2a (peut-être durant la guerre des Gaules). Elles ont abondamment circulé durant La Tène D2b – elles sont majoritaires pour cette période à Gondole (= 17) – et le début de l'époque augustéenne comme l'atteste le nombre relativement important de monnaies de ce type découvertes à « Gergovie » (= 38). Sur l'*oppidum* de Corent où elles ont été frappées (découverte ancienne d'un coin de revers et récente d'un coin de droit), elles sont les mieux représentées pour le milieu du I^{er} siècle avant notre ère (= 153).

Les deux figures suivantes suffisent à montrer que le faciès monétaire des Côtes se rapproche de celui de Corent : la comptabilisation des seules monnaies arvernes ne favorise pourtant pas le site des Côtes puisque deux monnaies (sur onze) sont bituriges et datent de la période de La Tène D2a. Nous avons néanmoins tenu à en rester à des chiffres officiels dans le cadre de cette publication. Les comptages utilisés dans cette partie proviennent des études de K. Gruel (Deberge 2009, p. 114-116 / Poux 2011, p. 245) : ils s'arrêtent aux campagnes de 2008 pour Gondole et pas plus tard que 2010 pour Corent et « Gergovie ».

Périodisation	Répartition des principaux types de monnaies arvernes par site et par période de La Tène finale				
	« Aulnat »	Les Côtes	Corent	Gondole	« Gergovie »
La Tène D1 140/130 – 90/80 av. J.-C.	100 %	77,8 %	67 %	8,2 %	0,8 %
La Tène D2a 90/80 – 60/50 av. J.-C.		11,1 %	20 %	54,1 %	11,9 %
La Tène D2b 60/50 – 30 av. J.-C.		11,1 %	13 %	37,7 %	87,3 %

Fig. 34 : Comparaison de la répartition (en %) des principaux types de monnaies arvernes par site et par période de La Tène finale (forme tableau) – sources : Gondole : Deberge 2009, p. 114-116 / Aulnat, Corent, « Gergovie » : Poux 2011, p. 245 / Les Côtes : Gras 2010a, 2010c (J.-L. Amblard/ASCOT 2014).

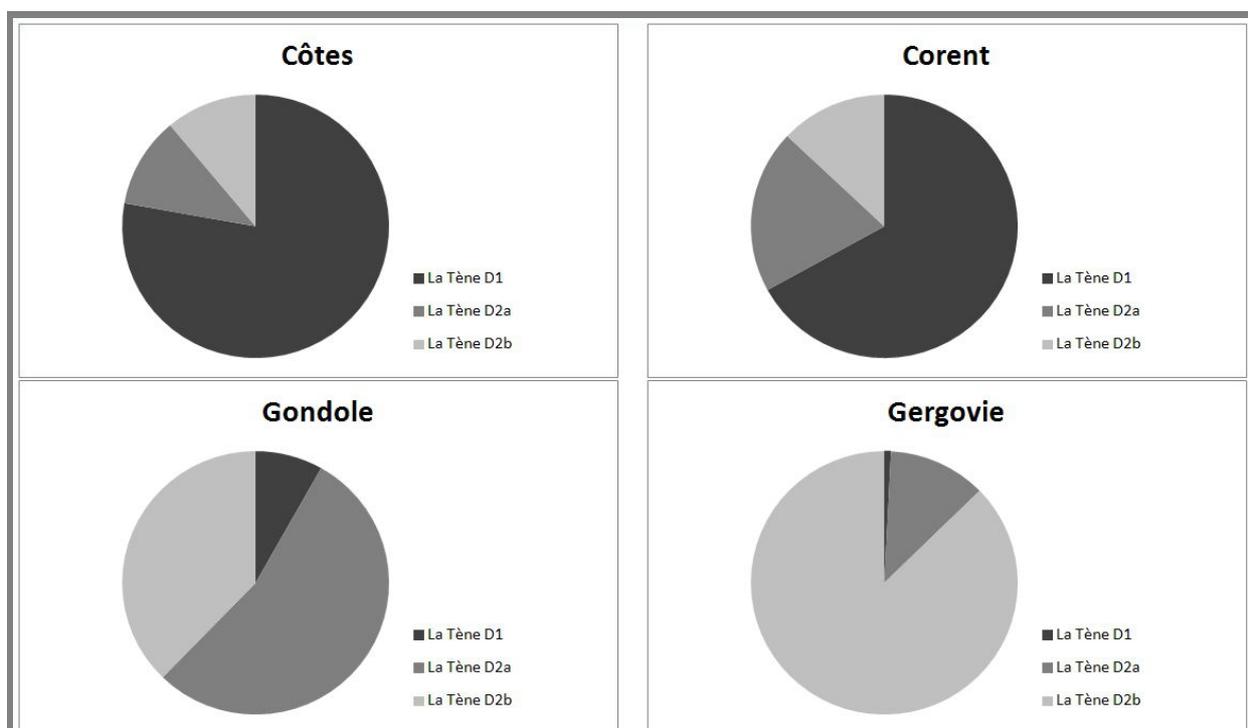


Fig. 35 : Comparaison de la répartition (en %) des principaux types de monnaies arvernes par site et par période de La Tène finale (forme graphique) – sources : Gondole : Deberge 2009, p. 114-116 / Corent, « Gergovie » : Poux 2011, p. 245 / Les Côtes : Gras 2010a, 2010c (J.-L. Amblard/ASCOT 2014).

Type (cité)	Lieu de dépôt	Réf. Bargoin	Réf. Eychart	Lieu de la découverte	Circonstances et date de la découverte
Monnaie au renard (arverne)	Musée Bargoin	2004-4-1	I	<u>Zone haute, secteur du fanum (n° 2a) :</u> Mur C / « péristyle » : « au droit N du pilier central...sous...le dallage »	Le « 16 mai 1958 » lors de la fouille : en place sous un dallage et les niveaux gallo-romains
Potin au long cou (arverne)	Musée Bargoin	2004-4-2	II	<u>Zone haute, secteur du fanum (n° 2a) :</u> Mur D / « pérbole » : tranchée réalisée à l'est du mur	Fouille en 1958 : dans une couche de terre perturbée recouvrant un dallage.
Monnaie au renard/cheval (arverne)	ASCOT		III	<u>Zone haute, secteur du fanum (n° 2a) :</u> Mur C / « péristyle » : « vers le mur à colonnes »	Le « 4 octobre » (1958)
Monnaie au cheval et aux trois annelets (biturige)	Musée Bargoin	2004-4-3	IV	<u>Zone haute, secteur du fanum (n° 2a) :</u> Mur C / « péristyle » : « vers le mur à colonnes »	Le « 4 octobre » (1958)
Monnaie au cheval et aux trois annelets (biturige)	Musée Bargoin	2004-4-4	V	<u>Zone basse, fouille n° 34</u>	Lors du remblaiement de la fouille en 1965 (Eychart 1965, p. 4)
Monnaie au renard (arverne)	Musée Bargoin	2004-4-5	VI	<u>Zone haute, secteur du fanum (n° 2a) :</u> Mur A : « fouille conduite au S-O à partir du mur... »	Fouille en 1957 : « Nous avons recueilli (...) une petite monnaie très frustre, non identifiable, du type petit bronze, sans listel et visiblement moulée » (Eychart 1958, p. 2).
IIPOS à la cigogne (arverne)	Musée Bargoin	2004-4-6	VII	<u>Zone haute, secteur du fanum (n° 2a) :</u> Mur C / « péristyle » : « au droit N du pilier central...sous...le dallage »	Le « 16 mai 1958 » lors de la fouille : en place sous un dallage et les niveaux gallo-romains
Monnaie au renard (arverne)	Musée Bargoin	2004-4-7	VIII	<u>Zone haute, secteur du fanum (n° 2b) :</u> édifice n° 2 / « dépendance du temple »	Vraisemblablement découverte (lors du remblaiement) dans la terre issue de la fouille (réalisée en 1959)
Monnaie au renard (arverne)	Musée Bargoin	2004-4-8	IX	<u>Zone haute, secteur du fanum (n° 2a) :</u> Mur C / « péristyle »	« triage de la terre du péristyle » en oct. 1961 « peut-être en place »
ADCANAVNOS (arverne)	Musée Bargoin	2004-4-9		<u>Zone haute, secteur du fanum (n° 2a) :</u> Mur C / « péristyle »	« triage de la terre du péristyle » en oct. 1961 « hors contexte stratigraphique »
Potin au long cou (arverne)	Musée Bargoin	2004-4-10		<u>Zone basse, fouille n° 34 :</u> dans une couche de La Tène finale à l'ouest du mur G à 60 cm de profondeur (Eychart 1964b, p. 2)	Fouille en 1964

Fig. 36 : Les monnaies gauloises des Côtes de Clermont : lieux, circonstances et dates des découvertes (P. Gras/ASCOT 2014).

Réflexions sur les monnaies gauloises des Côtes

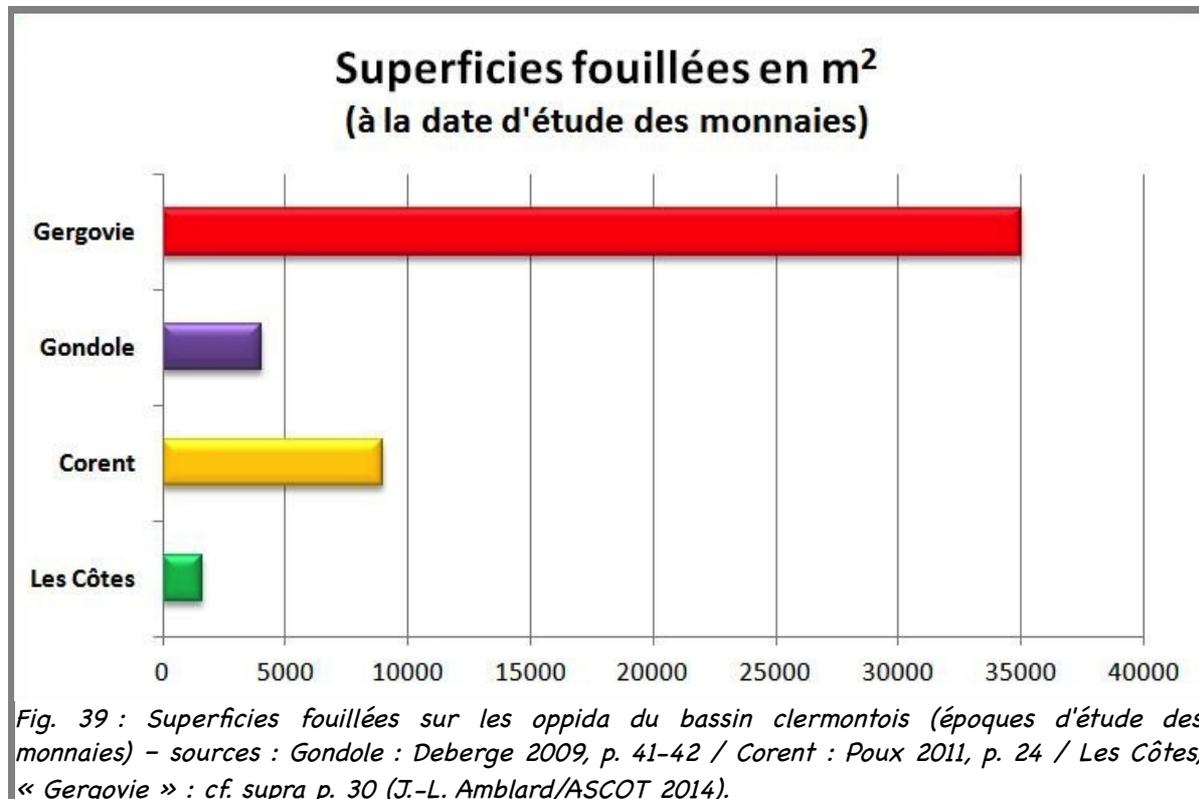
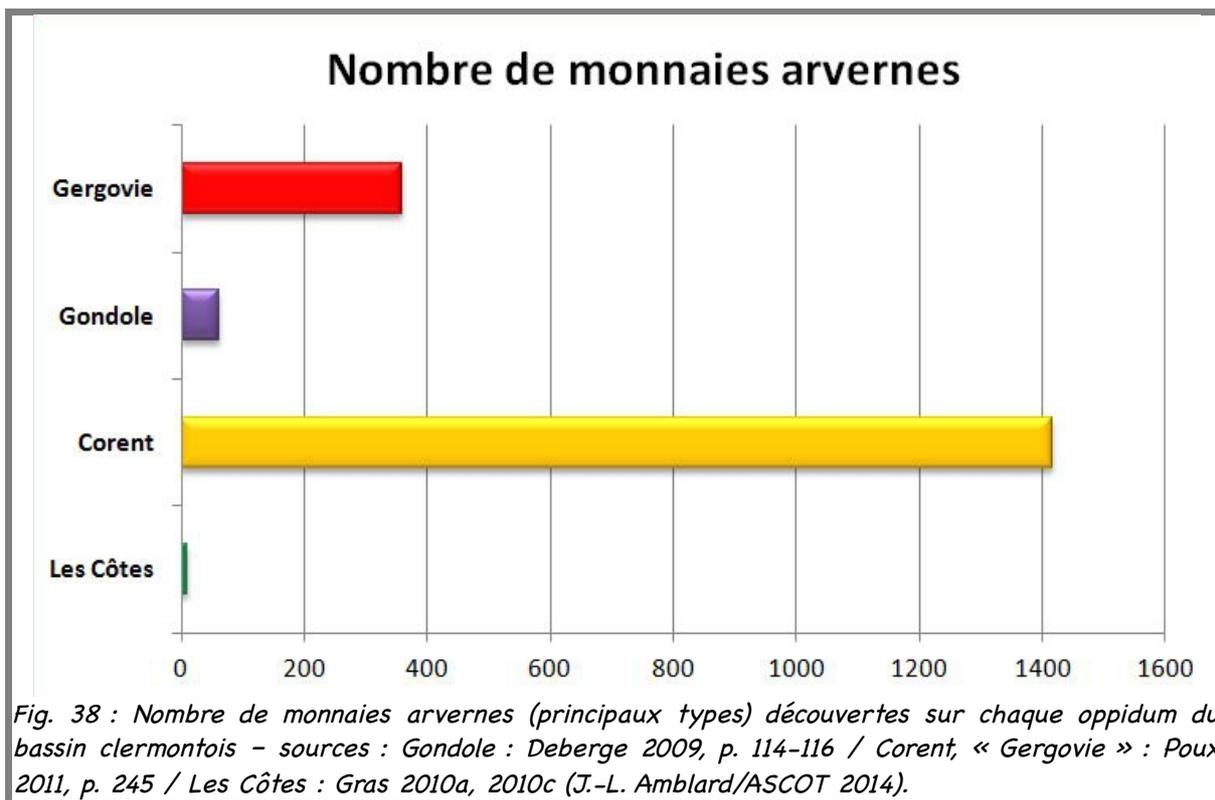
- ◆ Le faciès monétaire laténien (gaulois) des Côtes est cohérent avec ceux mis en évidence sur les autres *oppida* du bassin clermontois et témoigne d'une occupation à La Tène finale :
 - Les deux types de monnaies arvernes les plus fréquents à La Tène D1 (potin au long cou, monnaie au renard) sont présentes dans les mêmes proportions qu'à Corent.
 - Les deux monnaies arvernes de La Tène D2 (IIPOS et ADCANAVNOS) correspondent aux deux types majoritaires à Gondole ; les monnaies à légende ADCANAVNOS sont également les plus nombreuses à Corent pour cette période.
 - Les monnaies émises par la cité des bituriges sont les monnaies gauloises exogènes les mieux représentées, comme sur les autres *oppida* du bassin clermontois : « Gergovie », Gondole et, surtout, Corent.
- ◆ De ce fait, le plateau des côtes est potentiellement un des deux seuls sites de hauteur du bassin clermontois à être habité durant l'ensemble de cette période. Une remarque, faisant justement ressortir sa contemporanéité avec Corent, a été formulée par J. Collis : « *La plupart des poteries semble dater de La Tène C (Guichard, communication personnelle) (...) tout ceci plaiderait pour une occupation précoce. En revanche, il y a deux fibules de Nauheim typiques de La Tène D1, et la majorité des monnaies, comprenant celles dont on est sûr qu'elles viennent bien du plateau, sont contemporaines de Corent (voir le type au renard), et de ce fait datables de la fin de La Tène D1 ou de La Tène D2.* » (Collis 2000, p. 14 / cf. Chronique n° 76 p. 10 pour la version originale en anglais).
- ◆ Le très faible nombre de monnaies découvertes sur les Côtes de Clermont par rapport à Corent, « Gergovie » ou même Gondole pourrait dans un premier temps prêter à sourire. Il convient néanmoins de tenir compte du témoignage de M^{me} Bargoin rapporté par P. Eychart : « *Ajouter qu'il est connu que les glanes d'autrefois ont fait disparaître bon nombre d'objets – dont les monnaies (Mme Bargoin habitante âgée (+ 80) me disait que dans sa jeunesse avec son père elle allait bêcher la zone du temple et que là elle ramassait de nombreuses petites pièces...)* » (P. Eychart, note manuscrite du 12 juillet 1998).

Mais il est surtout primordial de rapporter le nombre de monnaies découvertes à la superficie réellement fouillée sur chaque *oppidum* du bassin clermontois.

Le tableau ci-dessous (cf. fig. 37) et les deux graphiques de la page suivante (cf. fig. 38 et 39 p. 38) démontrent en effet que le nombre de monnaies découvertes est directement lié aux superficies fouillées. Ceci est particulièrement vrai pour Les Côtes, « Gergovie » et Gondole. Le site de Corent est quant à lui hors concours : ce qui paraît logique pour la métropole du peuple le plus riche de la Gaule.

<i>Oppida</i>	Nombre de monnaies arvernes découvertes (principaux types)	Superficie fouillée m ² / hectare	Nombre moyen de monnaies arvernes découvertes sur 1000 m ²
Les Côtes	9	1600 m ² = 0,16 ha	6
Corent	1416	15000 m ² = 1,5 ha	94
Gondole	61	4000 m ² = 0,4 ha	15
« Gergovie »	360	35000 m ² = 3,5 ha	10

Fig. 37 : sources monnaies : Gondole : Deberge 2009, p. 114-116 / Corent, « Gergovie » : Poux 2011, p. 245 / Les Côtes : Gras 2010a, 2010c – superficies : cf. supra p. 30-31 (P. Gras/ASCOT 2014).



CONCLUSION

Nous avons tenu à répondre à D. Leguet et à l'ASG afin de rétablir certaines vérités et de donner ainsi une idée plus exacte des découvertes archéologiques effectuées sur les Côtes de Clermont – le point fondamental étant la mise en perspective de la superficie fouillée sur le plateau des Côtes comparativement aux autres *oppida* du bassin clermontois – ainsi que sur les « fortifications romaines » de la colline de La Roche Blanche et de la Serre d'Orcet (les interventions réalisées postérieurement sur ce dernier site n'entrant pas en ligne de compte dans l'article de D. Leguet, elles seront traitées ultérieurement). Malgré notre nécessaire mise au point, l'état d'esprit actuel de l'ASCOT n'est pourtant pas au réveil de la polémique, son but principal étant la reprise des recherches archéologiques sur le site qu'elle défend.

Un avis éclairé et pertinent a récemment été émis à ce sujet par B. Dousteysier, ingénieur-archéologue au Centre d'Histoire « Espaces et cultures » de l'Université Blaise-Pascal (Clermont-Fd 2) : « *Un autre pôle de vie demande à être examiné : c'est celui du plateau des Côtes de Clermont, localisé au nord de la ville. La controverse stérile liée au site des Côtes de Clermont (et à l'emplacement exact de la bataille de Gergovie) a nui pendant trop longtemps à une exploration scientifique du site archéologique. Une agglomération romaine de plus de 10 ha semble exister ce que Paul Eychart qualifie de "zone basse" du plateau (...) ...à proximité immédiate, sur le sommet du plateau, un temple a été fouillé. L'étude de ce dossier serait à reprendre intégralement.* » (Dousteyssier 2011, p. 19 – cf. Chronique n° 84, p. 7 à 9).

De leur côté, dans les années 90, les archéologues de l'ARAFA portaient un regard positif sur les Côtes de Clermont. V. Guichard reconnaissait son intérêt archéologique, C. Mennessier-Jouannet le considérant comme un site majeur du bassin clermontois pour la période laténienne :

- ◆ V. Guichard : « *Le site n'en présente pas moins un intérêt archéologique indiscutable. Les vestiges gallo-romains sont d'un type peu fréquent dans la région (petite agglomération?). L'occupation du second âge du Fer est l'unique exemple régional d'une installation sur les marges de la plaine de Limagne, sans doute destinée à exploiter les ressources naturelles spécifiques du plateau* » (Deberge/Guichard 1999, p. 64).
- ◆ C. Mennessier-Jouannet : « *Si les données fournies par les différents sondages (couches archéologiques laténiennes en place et indices d'occupation) se trouvent confirmées, le site des Côtes de Clermont représente, avec la Grande Borne (communes de Clermont-Ferrand et Aulnat), les Redons (commune de Pont-du-château), Saint-Georges (commune des Martres d'Artières), le Pâtural (commune de Clermont-Ferrand), pour ne citer que les plus imposants, un des sites majeurs de cette zone sud de la Grande Limagne.* » (Provost/Menessier-Jouannet 1994a, p. 40).

Les premières opérations de l'ARAFA sur le plateau des Côtes – 1994 : réalisation de 5 sondages totalisant 32 m² / 1995 : relevé microtopographique (secteur du *fanum*) / 1996 : relevé parcellaire (flanc S/E) – devaient normalement être suivis d'autres interventions : « *À ce jour (fin 1996), le programme initial n'est pas complètement rempli. Des sondages supplémentaires sont nécessaires sur le sommet des Côtes, de même qu'un réexamen du plateau de Chanturgue.* » (Deberge/Guichard 1999, p. 64).

Des fouilles, ou du moins des sondages, étaient ainsi prévues sur Chanturgue comme l'indiquait le Conservateur régional de l'archéologie de l'époque, M. Laurent Bourgeau, dans une émission diffusée en septembre 1996 sur Radio-France-Puy-de-Dôme (émission consacrée au problème de Gergovie) : « *...ce petit camp qui est présenté par Paul Eychart n'a jamais fait l'objet d'une expertise archéologique, il sera nécessaire dans une démarche scientifique de faire les vérifications qui s'imposent. Vu ce caractère polémique, il est indispensable de mener les travaux avec sérénité et de prendre le temps de le faire correctement, simplement il faut le faire élément de preuve par élément de preuve...* » !

Nous terminerons notre réponse à D. Leguet en lui faisant remarquer que l'importance archéologique d'un site ne saurait de toute façon se limiter à la localisation éventuelle d'une bataille (relevant d'un événement ponctuel) ; notre remarque étant autant valable pour « Gergovie » que pour les Côtes de Clermont.

On peut citer à ce sujet la réponse du Ministère de la Culture aux objections de la SBC qui – suite à l'inscription du plateau des Côtes à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques – considérait que l'importance donnée à ce site par ses défenseurs était forcément liée à la bataille de Gergovie : « ...il importe peu que le site soit, de façon certaine, celui de Gergovie (...) Il apparaît par conséquent que ce site qui, de l'avis même de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, "a livré de nombreux témoins de la vie auvergnate aux époques préhistorique et historique" présente un intérêt suffisant justifiant son inscription à l'Inventaire supplémentaire de Monuments Historiques. » (Réponse du Bureau du contentieux du Ministère de la Culture à la requête de la SBC – 05/05/1988, Gras 2010b).

Ce qui était également le point de vue de V. Guichard – « Il est d'abord bien clair que celui-ci (le site des Côtes) a un réel intérêt archéologique, qu'il soit ou non le lieu de la bataille de Gergovie. » (Jones/Guichard 1996, p. 44) – ainsi que de C. Goudineau : « Ce site a une importance historique et archéologique considérable. Je ne veux pas entrer dans la querelle de la localisation de la bataille de Gergovie, car cela déplace la seule question que l'on doit actuellement se poser : peut-on laisser détruire sauvagement (par la carrière alors en activité) un site de cette importance aux portes d'une ville qui, de plus, a bien besoin de cet espace vert ? » (journal INFO du 27/03/1995).

Agissant dans le sens que souhaitait à l'époque C. Goudineau, l'ASCOT a justement été fondée en Juin 1990 avec pour but principal l'arrêt de la carrière afin de préserver le patrimoine archéologique et environnemental du site des Côtes. Quant à la problématique de Gergovie, si elle doit évidemment beaucoup à la personnalité de P. Eychart, son exacerbation était principalement due à la poursuite de l'exploitation de la carrière dont le périmètre d'extension menaçait des secteurs archéologiquement sensibles. Mettre en avant la probabilité que les Côtes de Clermont aient pu être un site historique de première importance avec la ville de Gergovie sur le plateau des Côtes et un camp de César sur le sommet de Chanturgue, était donc un argument fort pour arrêter l'avancée de la carrière, et non le but en soi.



Fig. 40 : Le fanum, la stèle en hommage à Paul Eychart (cliché P. Gras/ASCOT 2013).

ANNEXE 1 : RÉSUMÉ DE L'ARTICLE « LES QUERELLES DE GERGOVIE »

(Article paru dans le Bulletin de l'ASG n° 34, p. 58-91 – auteur : Daniel Leguet)

« Introduction » (p. 58)

« Du XVI^e au XXI^e siècle on a disputé et on dispute encore la localisation de Gergovie, unique défaite de César pendant la guerre des Gaules. Cette longue querelle « arverno-auvergnate » a été tranchée par l'archéologie, mais cela n'entraînera jamais l'adhésion des adeptes de la théorie du complot, convaincus que la science officielle cache la vérité au public. ».

« Les premières disputes : du XVI^e au XVIII^e siècle » (p. 59-64)

Simeoni identifie le plateau de « Mardogne » à l'antique *Gergovia* dans un ouvrage paru en 1560 en italien et traduit en français l'année suivante sous le titre « Description de la Limagne d'Auvergne ». Ses arguments sont le nom du domaine situé au pied S/E du plateau, l'aspect général du site, les vestiges apparents sur le sommet plus d'autres arguments totalement fantaisistes (cf. Chronique n° 63, p. 2-4). Jusqu'alors, on localisait généralement Gergovie sur la butte de Clermont, certains revendiquant St-Flour.

En 1575, François Belleforest, dans sa « *Cosmographie universelle de tout le monde* », se fait le champion de Clermont contre Merdogne et St-Flour. Dans son ouvrage « *Origines de Clairmont ville capitale d'Auvergne* » paru en 1607, Jean Savaron opte également pour Clermont, sa ville natale, avant de se rallier deux ans plus tard à la thèse de Simeoni dans une édition des oeuvres de Sidoine Apollinaire. Antoine Lancelot, membre et envoyé spécial de l'« Académie royale des inscriptions et belles lettres » émet des conclusions négatives à propos du puy de Merdogne dans la communication de son rapport en 1729 : les arguments toponymiques et archéologiques sont rejetés, seule la situation sur une hauteur pouvant correspondre. La Société littéraire de Clermont (futur académie provinciale) se rallie à la thèse de Simeoni et fait réaliser des fouilles sur le site par le chanoine Garmage en 1755. Dans l'encyclopédie de Diderot (1750), à l'article « Gergovia », rédigé par Louis de Jaucourt, on peut lire : « *On ignore où elle est située ; et l'opinion générale qui met cette ville sur la montagne appelée le Puy-de-Merdogne, à une lieue de Clermont en Auvergne, souffre les plus fortes difficultés.* ». Quant à Legrand d'Aussy, il « *se rallie aux conclusions de Lancelot et traite Simeoni de "fatrassier".* »

Les soutiens à la thèse de Simeoni deviennent ensuite majoritaires : le comte de Caylus en 1762 dans son « *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et gauloises* » ; Pasumot (ingénieur et géographe) en 1765 dans ses « *Mémoires géographiques sur quelques antiquités de la Gaule* » ; Dulaure en 1789 dans sa « *Description des principaux lieux de France* ».

« Au XIX^e siècle querelles et fouilles impériales » (p. 64-67)

Au XIX^e siècle, la localisation de Gergovie n'étant plus guère sujette à débat, la polémique se déplace sur l'emplacement des camps romains autour de la place arverne : « *Une floraison d'emplacements* » est proposée. Jean-Baptiste Bouillet et Pierre-Pardoux Mathieu en viennent même à se provoquer en duel en raison de leur désaccord ! Ce dernier devient le principal défenseur du grand camp à Gondole (d'abord proposé par Bouillet en 1836) en raison de son importante levée de terre, de sa dénomination de « camp de César » et de nombreux ossements d'hommes et de chevaux découverts par les paysans.

Mais le premier à proposer l'emplacement des deux camps romains aux endroits fouillés sous la direction de Stoffel – la Serre d'Orcet pour le grand camp et la colline de La Roche Blanche pour le petit camp – est un allemand ; il s'agit du baron August Goeler Von Ravensburg, général major du Grand Duc de Bade. Dans ses écrits, Napoléon III ne lui en attribuera pourtant pas la paternité.

« Les Côtes de Clermont acte I » (p. 68-72 et 75-80)

L'invention de Gergovie aux Côtes de Clermont est le fait de Maurice Busset, un des grands peintres régionalistes auvergnats et ancien professeur au Lycée Henri IV à Paris. Selon M. Busset, sa découverte des Côtes de Clermont doit son origine à une commande de panneaux muraux destinés à la cage du grand escalier de la préfecture, un des thèmes retenus étant la bataille de Gergovie. Il convainc notamment M. Auguste Audollent (Doyen de la faculté de Lettres de Clermont-Fd), M. Desvives du Désert (Doyen honoraire), M. Pierre de Nolhac de l'Académie française (conservateur honoraire du château de Versailles) et M. Louis, archéologue de Nîmes.

La rumeur est d'abord diffuse et c'est Jean Ajalbert qui annonce le premier la découverte dans le journal local « Le temps » du 25 septembre 1932. Le 10 février 1933, une communication d' A. Audollent à l'Académie des Inscriptions confirme cette découverte. Le jour suivant, le 11 février, l'invention de M. Busset fait la une de trois journaux : L'Avenir du plateau central, L'Auvergnat de Paris et Le Figaro dans lequel figure un article de P. de Nolhac intitulé « *La ville mystérieuse* ». Cette dynamique se poursuit dans la revue « L'Illustration » et par plusieurs conférences de M. Busset.

Puis vient la parution du livre choc de M. Busset « *Gergovia capitale des Gaules* » dans lequel les murs et cabanes en pierre sèche sont considérés comme des vestiges antiques, ce qui entraîne une contre-offensive de P.-F. Fournier dans la revue « *L'Auvergne littéraire* » sous la forme d'un très long article intitulé « *Les ouvrages de pierre sèche des cultivateurs d'Auvergne et la prétendue découverte d'une villes aux Côtes de Clermont* ». P.-F. Fournier y écrit qu'en réalité M. Busset a découvert le résultat du travail des cultivateurs (cultures en gradin, épierrage des champs, abris de repos). Quant à la reconstitution de la bataille, elle ne colle pas avec le texte césarien. M. Busset demande un droit de réponse qui lui sera accordé. Il proteste néanmoins contre le nombre de pages selon lui insuffisant et attaque en justice la revue en raison d'une transcription soi-disant fautive de certains passages de son texte.

Alors a lieu « *la seconde bataille de Gergovie* » où les partisans des deux camps échangent leurs points de vue et s'affrontent, souvent par médias interposés. Les opposants à M. Busset reçoivent le soutien de Lucien Gachon, géographe et spécialiste du monde rural.

La direction des Beaux-Arts, suite à une visite du site des Côtes, ne donne pas un avis favorable à son classement. Bien qu'il avoue une sympathie pour ce dernier site, l'intérêt d'Henri Pourrat pour la controverse (ainsi que celui d'Alexandre Vialatte) reste sur un terrain purement littéraire. L'année suivante, en 1934, l'intérêt retombe. Cependant, en novembre de la même année, lors de la visite d'une exposition au Musée Bargoin (dont M. Busset est le directeur adjoint), Émile Desforges et la commission des amis de l'Université constatent qu'une monnaie et deux anneaux de bronze, présentés comme provenant des Côtes de Clermont, auraient en fait été déplacés d'une autre vitrine.

M. Busset décède le 30 avril 1936 : il avait 57 ans. Dès lors, on n'entend plus guère parler de sa théorie même si paraissent certains ouvrages comme celui de de Léon Brunel en 1937 : « *Deux sites arvernes en face de l'histoire Gergovie aux côtes* ».

« Les Côtes de Clermont acte II » (p. 81-90)

« Une lente et irrésistible ascension »

« **L'histoire semble se répéter** » (p. 81) : « *À Maurice Busset, professeur de dessin et peintre, succède en effet Paul Eychart... professeur de dessin et peintre !* ». Il entraîne l'adhésion d'un large public, ce dernier faisant preuve d'un manque total d'esprit critique vis-à-vis des théories du « *professeur Eychart* ». P. Eychart suit une formation à l'École des hautes études qui se conclut par l'obtention d'un doctorat de 3^{ème} cycle. Il a les appuis d'intellectuels clermontois (notamment à la faculté des Lettres et au Musée Bargoin). « *Tout cela fera de l'acte II des côtes un épisode sans commune mesure avec le feu de paille allumé par Maurice Busset.* ».

« **Le maire de Clermont (Gabriel Montpied) à l'origine de la recherche** » (p. 81-82) : P.-F. Fournier, directeur de la circonscription archéologique durant l'activité de P. Eychart, écrira à son sujet (dans l'ouvrage « *Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand* » - 1970) : « *s'il apporte un complément d'information adhère avec passion aux mythes de M. B. (adhésion qui s'étend même sans essai*

de critique aux hyperboles...») ». Les fouilles de Paul Eychart sur les Côtes se déroulent de 1952 à 1968 et portent sur un habitat et un ensemble de bâtiments gallo-romains (interprétés comme un quartier artisanal et un sanctuaire sur des niveaux de La Tène finale). Il affirme également avoir mis en évidence un camp romain césarien sur Chanturgue.

« **La conquête de l'opinion** » (p. 82-83) : Rien n'est original dans les thèses de P. Eychart qui reprennent à peu de chose près celles de M. Busset ; à la différence qu'il situe le grand camp à Montferrand. Le succès de P. Eychart réside en fait dans son activisme : conférences, « *présence longtemps sans partage* » dans les médias locaux : La Montagne, Hebdo (ex Info) avec J.-J. Arène. Il reçoit le soutien de la Fédération des oeuvres laïques, du GELUC de l'Université de Clermont (J.-M. Croisille, G. Demerson) et l'aide de la Ville, notamment de ses services techniques. Le COC (Comité de l'Oppidum des Côtes) est créé en 1963. Des journaux nationaux prennent partie pour P. Eychart : La Croix, Science et Vie... Des démarches sont entreprises afin d'introduire la thèse des Côtes dans le guide vert Michelin. P. Eychart reçoit aussi des soutiens politiques comme celui du maire de Clermont-Fd, Roger Quilliot.

« **Une commission bien embarrassée** » (p. 83) : Une délégation du COC est reçue au Ministère de la Culture, ce qui débouche sur la constitution d'une commission du CSRA dont la mission est d'examiner les problèmes relatifs au site de Gergovie. La commission est composée de MM. Goudineau (président), Barruol et Brentchaloff. Dans leur rapport, les deux sites sont renvoyés dos à dos pour ce qui concerne leurs vestiges non convaincants d'éventuels remparts ; la restitution du camp romain sur Chanturgue par P. Eychart relève de la pure imagination. La commission écrit qu'aucun élément décisif ne peut permettre de conclure en faveur d'un des deux sites et émet le voeu d'études futures qui présenteraient toute garantie de neutralité.

« **Des rapports de force déséquilibrés** » (p. 83-84) : À l'époque, les tenants de Gergovie (sur le site traditionnel) ne constituent pas une opposition solide. L'activité de l'association « Les amis de Gergovie » est « *brouillonne* ». C'est alors que la municipalité de La Roche Blanche va s'engager dans un projet d'aménagement du site en prévoyant une structure d'accueil et de présentation (jusqu'alors il n'y avait sur le site qu'un petit musée à l'intérieur du restaurant « La hutte gauloise » appartenant à F. Chirent). Quant aux fouilles sur Gergovie, elles étaient pratiquement au point mort depuis 1949. En 1979, D. Tournalias et D. Leguet reprennent les recherches et effectuent la fouille d'un ensemble de fosses près du chemin de la Croix de 1981 à 1985.

« **Tournant fatal pour les Côtes** »

« **Des sondages accablants** » (p. 84) : D'une part, une procédure d'inscription du plateau des Côtes à l'inventaire des Monuments historiques est lancée, ce qui constitue un travail titanesque pour les services de l'État avec environ 600 propriétaires concernés. Elle aboutit par un arrêté en décembre 1986. D'autre part, « *pour évaluer les zones où pourra continuer l'exploitation de la carrière, le SRA dirigé par M. Tixier va faire une évaluation des vestiges (localisation, ampleur, nature) sur la quasi totalité du plateau. L'opération, qui sera financée par la carrière, commencera au début de l'année 1987. Coup de théâtre : le rapport rédigé en février sera accablant pour la thèse de "l'oppidum" des Côtes.* ». Seules deux petites zones dont celle du *fanum* ont des résultats positifs ; « *Partout ailleurs les résultats sont négatifs.* ». Une deuxième campagne aura lieu en Novembre (1988) avec les mêmes résultats. « *Au SRA la cause est entendue, l'oppidum des Côtes n'a jamais existé* » : situation embarrassante après tout le travail d'inventaire réalisé pour l'inscription. Cependant, « *La puissance de ces derniers (les partisans des Côtes) est telle qu'une remise en question officielle n'est guère possible.* ».

« **Une insulte de trop** » (p. 84) : Dans La Montagne du 01/03/1988, le compte-rendu du dernier livre de P. Eychart, paru fin 1987, est élogieux, le journaliste traitant de « *marchands du temple* » les tenants de la Gergovie officielle. Cette expression a pour conséquence une réaction immédiate de D. Leguet et D. Tournalias qui demandent un droit de réponse à La Montagne ; droit de réponse accordé sous le titre « *Gergovie : toponymie, topographie, archéologie : la preuve par trois* ». « *Ce jour-là une page semblait tournée celle du monopole des Côtes dans les médias locaux.* ».

« **Mauvaises nouvelles pour les Côtes** » (p. 86) : La SBC attaque l'arrêté préfectoral d'inscription des Côtes le 18/02/1987. Le Tribunal Administratif annule l'arrêté pour vice de forme en 1989. Les 4 et 5 juillet 1989, M. Barruol donne un avis favorable pour la création de la « *Maison de Gergovie* ». L'ASG est fondée en 1990. « *C'est alors que les partisans des Côtes vont lancer toutes leurs forces dans la bataille et tenter de redresser une situation désespérée.* ».

« **La crise de 1991** » (p. 86) : De multiples interventions sont entreprises auprès de l'Etat et des services officiels par les partisans des Côtes regroupés dans les associations suivantes : le COC, la FNASSEM, l'Association du Vrai Site de Gergovie et une nouvelle venue, l'ASCOT. Une intense campagne de presse en faveur des Côtes a lieu dans Info et l'Auvergnat de Paris avec notamment J.-J. Arène. Elle reçoit le soutien des maires de Blanzat, Clermont-Fd et Nohanent. Les Journalistes de l'Auvergnat de Paris cherchent à prendre en défaut Luc Tixier et mettent en cause sa neutralité de fonctionnaire (suite à son entrée en politique en tant que candidat à des élections cantonales). Ce dernier poursuit le journal en justice.

« **Le ministère cherche à calmer le jeu** » (p. 86-87) : MM. Tarrette et Gauthier sont spécialement délégués par le Ministère de la Culture « *pour s'informer sur les origines de la polémique et proposer des solutions* ». Dans leur rapport, ils voient trois causes au conflit : la carrière (pour eux, l'accusation de destruction d'un site archéologique ne tient pas en raison des sondages négatifs de 1987-88 et notent qu'un amalgame est fait entre patrimoine et environnement chez les partisans des Côtes) ; la publication de D. Leguet et D. Turlonias sur Gergovie (« *très mal perçue* ») ; le projet de « Maison de Gergovie » (considéré comme une nouvelle provocation). Les deux experts préconisent des mesures d'apaisement, à savoir la protection du *fanum* et le classement de Chanturgue au titre des monuments naturels et des sites.

« **Le déclin** »

« **Le film de FR3** » (p. 87) : L'offensive des partisans des Côtes se poursuit : une carrière détruit un patrimoine historique exceptionnel mais un site sans valeur historique (Merdogne) est « *soutenu par les services de l'état* ». Diffusé en octobre 1992 par FR3, un petit film réalisé par Nicolas Velle, présenté comme une enquête impartiale sur Gergovie, a été en réalité commandité par Michel Sauret (fondateur de l'Association du vrai site de Gergovie). L'ASG envoie à la chaîne publique une lettre de protestation contre le manque d'objectivité du documentaire.

« **Un pavé d'érudition confuse** » (p. 87-88) : Dans sa thèse de 1200 pages intitulée « *Gergovie : essai historique et critique sur l'identification d'un site* », présentée à la faculté de Lettres de Clermont, Yves Texier fait preuve de modération dans le ton mais avalise les travaux de P. Eychart. Le texte de l'auteur est tellement nuancé qu'il en devient confus. Y. Texier conclut que seules les Côtes permettent de reconstituer la bataille de Gergovie.

« **Des fouilles qui donnent le coup de grâce aux Côtes** » (p. 88) : « *Après ce qu'il considèrent comme une confirmation définitive par les textes, les partisans des Côtes apprennent avec satisfaction la reprise des fouilles sur le site* ». Vincent Guichard et l'ARAFa reprennent la documentation ancienne et réalisent des sondages plaine de la Mouchette en 1994. D'autres investigations ont lieu sur le site des Côtes l'année suivante. « *Plus dure sera la chute pour les partisans des Côtes quand seront publiés les résultats* ». Concernant l'occupation laténienne, elle est essentiellement présente à La Tène moyenne, l'occupation durant La Tène finale étant quant à elle extrêmement réduite. Le rempart n'est qu'un ensemble de terrasses aménagées sans doute médiévales. À la période gallo-romaine, « *on trouve une installation rurale autour d'un sanctuaire* ».

« **...et qui confirment Gergovie !** » (p. 88-89) : « *Pendant ce temps avaient lieu à Gergovie des découvertes exceptionnelles* ». Fin 1994, l'ASG identifie un reste du fossé intermédiaire. Vincent Guichard intervient lors des deux années suivantes sur le grand camp de la Serre d'Orcet, le secteur du fossé intermédiaire ainsi que sur le petit camp de la colline de La Roche Blanche où sont obtenus en 1996 des « *résultats spectaculaires* » : dans le fossé romain retrouvé, on découvre deux traits de catapulte, des boulets en pierre et des amphores. Les arguments de l'ASCOT contre ces découvertes sont énormes : on a rouvert une fouille de Napoléon III, les armes ne peuvent être datées, « *on laisse planer le doute sur leur origine* »... Les fouilles récentes d'Alésia et de Gergovie confirmant les localisations napoléoniennes, C. Goudineau parle de « *chimères dépenaillées* » au sujet des théories des partisans de sites alternatifs, provoquant ainsi la colère des fidèles de P. Eychart.

« **"Chimères dépenaillées"** » (p. 89-90) : Les fouilles de F. Trément dans la plaine de Sarlièves prouvent que le lac n'existait pas au moment de la bataille ce qui annule un des arguments préférés contre Gergovie. En 2003, des fouilles sont reprises sur le temple des Côtes. Les résultats sont un nouveau coup dur, il faut revoir les plans anciens, « *le deuxième fanum n'a jamais existé. Dans ce secteur bien bouleversé, non occupé avant l'époque romaine, on propose l'hypothèse d'un sanctuaire périurbain* ». La mort de P. Eychart marque un tournant. Dès lors « *...le ton change. L'ASCOT s'intéresse surtout à la mise en valeur des Côtes* ».

(...) et si le patrimoine n'est pas oublié (création d'une table d'orientation, intervention récente pour les fouilles de Trémonteix), l'accent est mis désormais sur l'écologie, la préservation de l'espace vert de Clermont. ».

« D'autres Gergovies » (p. 90-91)

La localisation de Gergovie à Chadecol (au-dessus de Blesle) dans le Cantal a été développée par une classe du collège d'Allanche en 1986. La théorie délirante du Lieutenant-colonel Emile Mourrey place Gergovie au Crest, village d'origine médiévale, qui sous sa plume, devient également la capitale de l'Atlantide de Platon !! Jean Baruch, ancien journaliste à La Montagne, développe sa propre théorie (Gergovie à Corent) dans un livre et un site internet (cf. Chroniques n° 78, p. 2 et n° 80, p. 4-7). La dernière proposition en date (début 2013) place Gergovie à Saint-Maurice de Lignon dans le Velay !

« Conclusion » (p. 91)

« Au-delà du simple problème scientifique , aujourd'hui réglé par l'archéologie, les querelles de Gergovie restent passionnantes pour ce qu'elles révèlent de la psychologie populaire. ».

Le thème du véritable site découvert par un inventeur de génie contre les « officiels » qui cherchent à étouffer la vérité appartient en effet à un domaine mythologique contemporain (mais qui a une longue histoire) : la théorie du complot. Pour une frange non négligeable de la population les pouvoirs publics cachent la vérité sur des questions comme le 11 septembre, les ovni, la santé publique, les véritables maîtres de la politique mondiale, etc.

Certes la question de Gergovie n'est que peu d'importance dans ce domaine, mais les réactions populaires sont les mêmes et expliquent la permanence du phénomène. ».

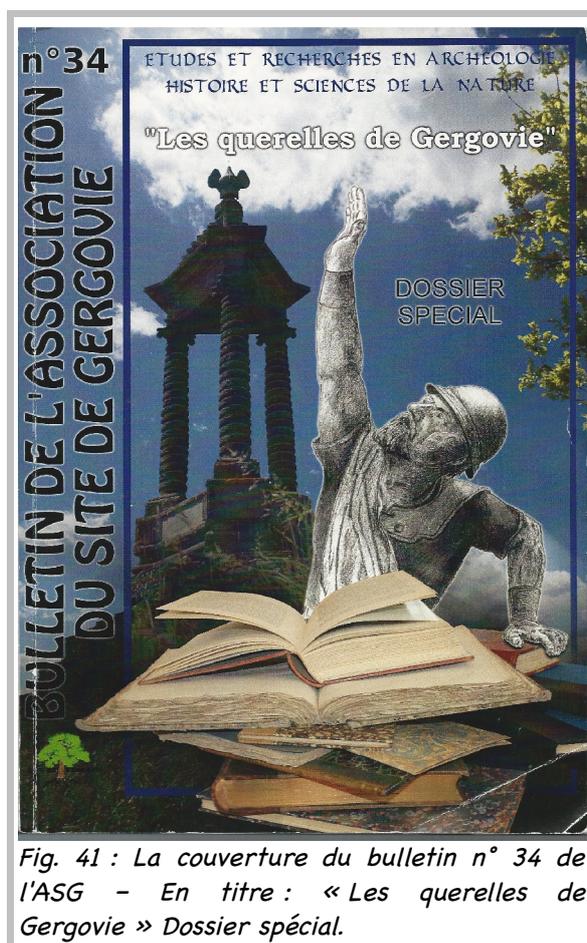


Fig. 41 : La couverture du bulletin n° 34 de l'ASG - En titre : « Les querelles de Gergovie » Dossier spécial.

ANNEXE 2 : GLOSSAIRE

AFAN : Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (devenue INRAP en 2002).

ARAFA : Association pour la Recherche sur l'Age de Fer en Auvergne (fondée en 1990 par John Collis, Vincent Guichard et Christine Mennessier-Jouannet).

ASG : Association du Site de Gergovie (fondée en 1990).

Augustéen(ne) : relatif à la période correspondant au règne d'Auguste (27 av. J.-C. – 14 apr. J.-C.).

Bronze ancien : première période de l'âge du Bronze, de 2200 à 1600 avant notre ère.

Caligae : chaussures (sandales) des légionnaires romains pourvues de nombreux clous sous la semelle.

Castellum : fortin.

Castramétation : dans l'antiquité romaine, art de choisir l'emplacement d'un camp et de l'aménager.

Cippi : type de chausse-trape constituée de pieux enfouis dans des trous de loup.

Clavicula : systèmes d'entrée défensive de camps romains en forme d'arc de cercle.

COC : Comité de l'*oppidum* des Côtes (fondé en 1963).

CSRA : Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique (aujourd'hui CNRA : Conseil National de Recherche Archéologique).

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Fanum : temple gallo-romain à plan centré constitué d'une *cella* (chapelle) généralement entourée par une galerie.

FNASSEM : Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux (aujourd'hui Fédération Patrimoine Environnement).

GELUC : Groupement d'Études Latines de l'Université de Clermont.

Haut-Empire : première période de l'Empire romain (I^{er}, II^e et début du III^e siècle).

INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

La Tène : second âge du Fer (vers 450 – 30 av. J.-C.).

La Tène C : La Tène moyenne.

La Tène D : La Tène finale. Elle est subdivisée en plusieurs périodes (source Poux 2011) :

- ◆ **La Tène D1** : 140/130 – 90/80 av. J.-C.
- ◆ **La Tène D2a** : 90/80 – 60/50 av. J.-C.
- ◆ **La Tène D2b** : 60/50 – 30 av. J.-C.

La Tène finale : dernière grande période de La Tène (vers 140/130 – 30 av. J.-C.).

La Tène moyenne : deuxième grande période de La Tène (vers 270/250 – 150/140 av. J.-C.).

Laténien(ne) : relative à la période de La Tène.

Limes : ligne de fortifications bordant certaines frontières de l'empire romain.

LUERN : Laboratoire Universitaire d'Enseignement et de Recherche en archéologie Nationale (association fondée en 2008 par Matthieu Poux). Nom d'un roi arverne ayant vécu au II^e siècle av. J.-C.

Militaria : armes et autre pièces de l'équipement militaire (ici romain).

Oppidum (pluriel oppida) : ville (fortifiée ou non fortifiée).

PCR : Projet Collectif de Recherche.

RACF : Revue Archéologique du Centre de la France.

SBC : Société des Basaltes du Centre (exploitant de la carrière des Côtes jusqu'en 2004).

SRA : Service Régional de l'Archéologie (un des services de la DRAC) ; anciennement Circonscription archéologique puis Direction des Antiquités Préhistoriques et Historiques.

Tardo-républicain : relatif à la période tardive de la république romaine (jusqu'au principat d'Auguste en 27 av. J.-C.).

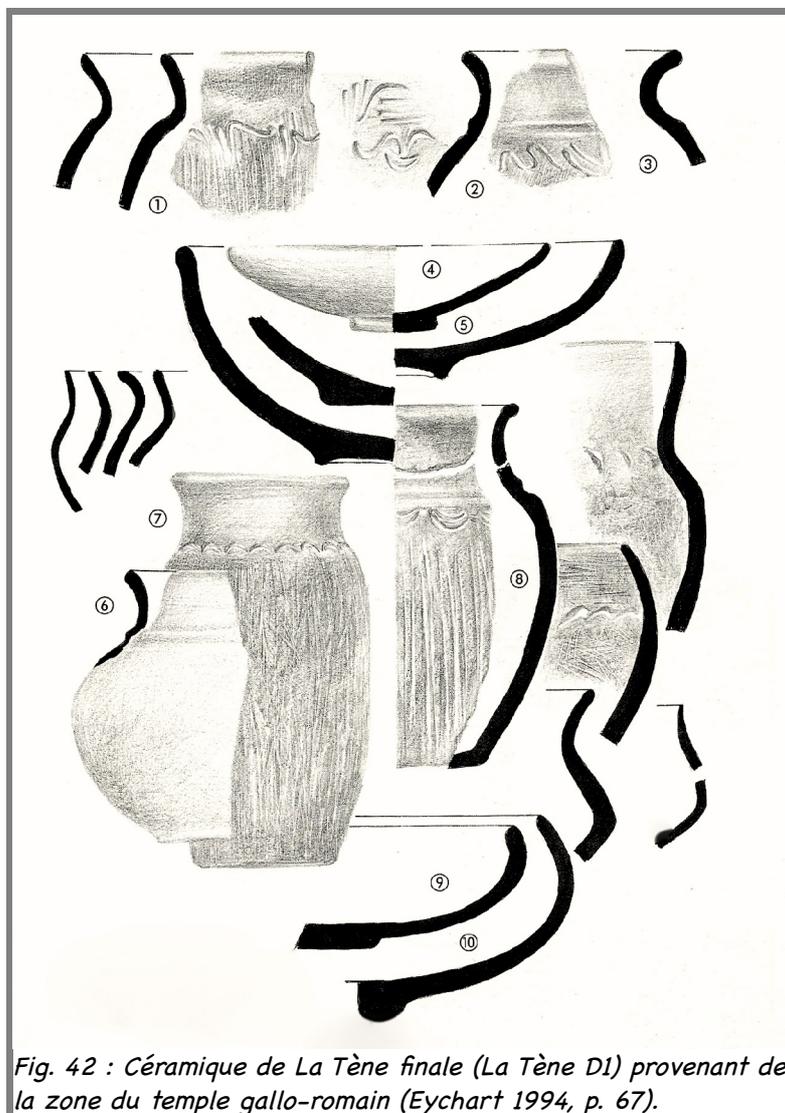
Tegulae : tuiles de couverture antiques.

Titulus : Structure de protection (talus, mur, système de pièges) disposée devant l'entrée de camps romains.

Tribulus : type de chausse-trape constituée de quatre pointes de fer assemblées.

Umbo : Coque centrale (généralement en fer) d'un bouclier.

Uxellodunum : *oppidum* des cadurques (peuple habitant le Quercy) assiégé par Jules César en 51 av. J.-C. La relation du siège et des combats est exposée par Hirtius dans le huitième et dernier livre de la guerre des Gaules. Il peut être identifié au puy d'Issolud (commune de Vayrac, département du Lot), le lieu des combats se situant sur son versant occidental au lieu-dit « la fontaine de Loulié ».



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Publications

ASSOCIATION DU SITE DE GERGOVIE

- 2001 : **Gergovie forteresse gauloise Sur les terres de Vercingétorix.**

BARET (Florian)

- 2013 : **Les agglomérations antiques du Massif Central** (dans Revue d'Auvergne, Tome 127, N° 606-607 : Les Arvernes et leurs voisins du Massif Central à l'époque romaine Une archéologie du développement des territoires, sous la direction de Frédéric Trément, volume 2, p. 31-69).

COLLIS (John)

- 2000 : **The Second Battle of Gergovia : a British perspective.**

DEBERGE (Yann), CABAZUELO (Ulysse), CABANIS (Manon), FOUCRAS (Sylvain), GARCIA (Magali), GRUEL (Katherine), LOUGHTON (Matthew), BLONDEL (François), CAILLAT (Pierre)

- 2009 : **L'oppidum arverne de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme). Topographie de l'occupation protohistorique (La Tène D2) et fouille du quartier artisanal : un premier bilan** (dans RACF, Tome 48, p. 33-130).

DEBERGE (Yann), GUICHARD (Vincent)

- 2000 : **Nouvelles recherches sur les travaux césariens devant Gergovie (1995-1999)** (dans RACF, Tome 39, p. 83-111).

DOUSTEYSSIER (Bertrand)

- 2011 : **La cité des Arvernes I^{er}-II^e siècles apr. J.-C.** (éd. LEMME edit – Clermont-Ferrand).

EYCHART (Paul)

- 1961 : **L'oppidum des Côtes Augustonemetum Gergovie** (éd. Volcans – Clermont-Fd).
- 1969 : **Préhistoire et origines de Clermont** (éd. Volcans – Clermont-Fd).
- 1975 : **Chanturgue camp de César devant Gergovie** (éd. Volcans – Clermont-Fd).
- 1987 : **La bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.-C.) Les faits archéologiques Les sites Le faux historique** (éd. Créer – Nonette).
- 1994 : **La destruction d'un site majeur Gergovie** (éd. Watel – Brioude).

FICHTL (Stephan)

- 2000 : **La ville celtique Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.** (éd. Errance – Paris).

GUICHARD (Vincent)

- 1995 : **Des fossés césariens sur la colline de La Roche Blanche ?** (dans bulletin de l'ASG n° 9 repris dans « Gergovie forteresse gauloise Sur les terres de Vercingétorix » - ASG 2001, p. 95-102).

GUICHARD (Vincent), DEBERGE (Yann)

- 1995 : **Les camps romains du siège de Gergovie en 52 avant J.-C. campagne de fouille de 1995** (dans bulletin de l'ASG n° 10 repris dans « Gergovie forteresse gauloise Sur les terres de Vercingétorix » - ASG 2001, p. 103-114).
- 1996 : **Les camps romains du siège de Gergovie en 52 avant J.-C. campagne de fouille de 1996** (dans bulletin de l'ASG n° 12 repris dans « Gergovie forteresse gauloise Sur les terres de Vercingétorix » - ASG 2001, p. 115-125).

GUICHARD (Vincent), LEGUET (Daniel), MALACHER (Fernand), TOURLONIAS (Denis)

- 1994 : **302 – La Roche Blanche** (dans Michel Provost et Christine Mennessier-Jouannet, Carte Archéologique de la Gaule Puy-de-Dôme 63/2 / Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture et de la Francophonie, Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche – diffusion Fondation Maison des Sciences de l'Homme – Paris, p. 266-291).

LEGUET (Daniel)

- 2012 : **Les Goules** (dans bulletin de l'ASG n° 33, p. 76-96).
- 2013 : **Les querelles de Gergovie** (dans bulletin de l'ASG n° 34, p. 58-92).

OLMER (Fabienne)

- 2012 : **Les amphores sont-elles utiles à la chronologie de la fin de l'âge du Fer ?** (dans Philippe Barral et Stephan Fichtl (sous la direction de) Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e-II^e siècle avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne / Actes de la table ronde tenue à Bibracte du 15 au 17 octobre 2007 / coll. Bibracte 22 – Glux-en-Glenne, p. 317-341).

POUX (Matthieu) (sous la direction de)

- 2008 : **Sur les traces de César Militaria tardo-républicains en contexte gaulois** (Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002 / coll. Bibracte 14 – Glux-en-Glenne).
- 2011 : **Corent Voyage au coeur d'une ville gauloise** (éd. Errance – Paris).

POUX (Matthieu)

- 2008 : **L'empreinte du militaire tardo-républicain dans les faciès mobiliers de La Tène finale** (dans Matthieu Poux (sous la direction de) Sur les traces de César Militaria tardo-républicains en contexte gaulois / Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002 / coll. Bibracte 14 – Glux-en-Glenne, p. 299-432).

POUX (Matthieu), FEUGÈRE (Michel), DEMIERRE (Matthieu)

- 2008 : **Autour de Gergovie. Découvertes anciennes et récentes** (dans Matthieu Poux (sous la direction de) Sur les traces de César Militaria tardo-républicains en contexte gaulois / Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002 / coll. Bibracte 14 – Glux-en-Glenne, p. 203-223).

PROVOST (Michel), MENNESSIER-JOUANNET (Christine)

- 1994a : **042 – Blanzat** (dans Michel Provost et Christine Mennessier-Jouannet Carte Archéologique de la Gaule Puy-de-Dôme 63/2 / Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture et de la Francophonie, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche – diffusion Fondation Maison des Sciences de l'Homme – Paris, p. 33-40).
- 1994b : **076 – Corent** (id., p. 76-82).

REDDÉ (Michel), BRULET (Raymond), FELLMANN (Rudolf), HAALEBOS (Jan-Kees), VON SCHNURBEIN (Siegmar) (sous la direction de)

- 2006 : **Les fortifications militaires** (série L'architecture de La Gaule romaine, sous la direction de Pierre Aupert / Documents d'archéologie française 100 / Ministère de la Culture et de la Communication / Ministère de la jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche / Centre national de la recherche scientifique / Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3 / éd. Maison des sciences de l'homme – Ausonius Éditions).

TEXIER (Yves)

- 1999 : **La question de Gergovie** (éd. Latomus – Bruxelles).

VALLAT (Pierre)

- 2006 : **Feuille « Côtes de Clermont »** dans Dartevelle Hélène (coordination) « L'atlas topographique d'*Augustonemetum*, Chef-lieu de cité des Arvernes, Ceyrat, Chamalières, Clermont-Ferrand, Durtol, Nohanent, Royat (Puy-de-Dôme) », Projet Collectif de Recherche, Rapport de la seconde année 2006, projet 2007 (SRA-DRAC Auvergne – Clermont-Ferrand), p. 94 à 115.

Rapports d'opérations archéologiques

DEBERGE (Yann), GUICHARD (Vincent)

- 1999 : **Nouvelles recherches sur les travaux césariens devant Gergovie** (1995-1996) Rapport de prospection thématique programmée (Mirefleurs – ARAFA).

DUMONTET (Monique)

- 1984 : **Durtol (63) 1976 Fouille de sauvetage à l'emplacement de la station hertzienne** (SRA Auvergne).

EYCHART (Paul)

- 1957 : **Rapport 1** (sans titre).
- 1958 : **Fouilles pratiquées aux "Côtes de Clermont"** (Autorisation du 3 juillet 1957 Rapport présenté par M. P. Eychart, Professeur de dessin au Lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand).
- 1959 : **Rapport des fouilles des "Côtes de Clermont"** (présenté par Monsieur P. Eychart Professeur de Dessin 16 rue Lécuellé – Clermont-Ferrand).
- 1960 : **Rapport de fouilles** (présenté par Monsieur Eychart Paul, Professeur de Dessin au Lycée Blaise-Pascal, en exécution de l'autorisation : DOM n° 659/59 / Zone des fouilles : Plateau des Côtes de Clermont, Puy-de-Dôme).
- 1962 : **Oppidum des "Côtes"** (Rapport de fouilles présenté par Monsieur Eychart Professeur de Dessin au Lycée Blaise-Pascal, 16 rue Lécuellé – Clermont-Ferrand – En exécution de l'autorisation N°...).
- 1963 : **Rapport sur les résultats des fouilles faites sur l'oppidum des Côtes en exécution de l'autorisation n°...** (Par Mr Eychart domicilié : 16 rue Lécuellé à Clermont-Fd).
- 1964a : **Rapport de Mr Eychart Paul Professeur au Lycée B. Pascal sur la suite des fouilles mentionnées au rapport de 1963** (et remis à Mr le Directeur de la circonscription archéologique en même temps qu'une demande d'autorisation de fouilles restée sans réponse).
- 1964b : **Rapport de Mr Eychart Paul 16 rue Lécuellé Clermont-Fd sur les fouilles de la campagne de 1964 à l'oppidum des Côtes.**
- 1965 : **Rapport de Mr Eychart 16 rue Lécuellé Clermont-Ferrand - Fouilles de 1965 sur l'oppidum des Côtes.**

FAUDUET (Isabelle), CLÉMENÇON (Bernard)

- 2003 : **Sanctuaire gallo-romain des Côtes de Clermont – Prospection-inventaire avec sondages, Rapport de la campagne 2003, 1^{ère} partie** (ARAFA – SRA/DRAC).
- 2004 : **Sanctuaire gallo-romain des Côtes de Clermont – Prospection-inventaire avec sondages, Rapport de la campagne 2003-2004, 2^{ème} partie** (ARAFA – SRA/DRAC).

JONES (Steve), GUICHARD (Vincent)

- 1996 : **Clermont-Ferrand « Les Côtes de Clermont / La Plaine de la Mouchette »** (dans Programme de Recherche Le peuplement des Limagnes d'Auvergne à l'âge du Fer Rapport d'activité de l'année 1994 ARAFA, p. 37 à 44).

LIABEUF (René) :

- 1991 : **Rapports de sondages** (Autorisation n° 91/09/AH Commune de Blanzat Section C – Parcelle 1189 Lieu-dit : "La Reine" / Autorisation n° 91/08/AH Commune de Clermont-Ferrand Section KY – Parcelle 104 Lieu-dit : "La Plaine de la Reine" – DRAC Auvergne/Circonscription des Antiquités Préhistoriques et Historiques).

SAINTOT (Sylvie)

- 1998 : **Durtol (Puy-de-Dôme) « Les Côtes de Clermont » « La Plaine » Rapport d'évaluation archéologique** (SRA Auvergne/AFAN/SBC).

VERNET (Gérard), GUITTARD (Pascal), RIEUTORT (Laurent)

- 1987 : **Plateau des Côtes de Clermont Périmètre d'exploitation de la carrière des Basaltes du Centre Étude d'impact archéologique** (Ministère de la Culture et de la Communication/DRAC/Direction des Antiquités d'Auvergne) / rapport incomplet lors de sa consultation à la DRAC en 2010.
- 1988 : **Plateau des Côtes de Clermont Étude d'impact archéologique Rapport complémentaire** (Ministère de la Culture et de la Communication/DRAC/Direction des Antiquités d'Auvergne – SBC).

Thèse universitaire

TEXIER (Yves)

- 1993 : **Gergovie : essai historique et critique sur l'identification d'un site** (Thèse de Doctorat de l'Université Blaise Pascal, sous la direction de Jean-Michel Croisille / Faculté des Lettres et Science Humaines – Clermont-Ferrand II).

Rapport administratif

GOUDINEAU (Christian)

- 1982 : **Mission sur les problèmes de Gergovie – Rapport** (Conseil Supérieur de La Recherche Archéologique).

Publications et documents ASCOT

AMBLARD (Jean-Louis), GRAS (Philippe)

- 2010 : **Des fouilles préventives sur Trémonteix : Une fenêtre archéologique importante va enfin s'ouvrir dans le secteur des Côtes** (dans La Chronique de l'*Oppidum* n° 77, p. 7-9).

GRAS (Philippe)

- 2009 : **Document : une lettre de Paul Eychart** (dans La Chronique de l'*Oppidum* n° 75, p. 2-4).
- 2010a : **Les monnaies gauloises des Côtes de Clermont** (dans La Chronique de l'*Oppidum* n° 76, p. 3-11).
- 2010b : **Pour la reconnaissance, la protection et le classement d'un site archéologique majeur** (Demande de classement ou d'inscription au titre des Monuments historiques – Plateau des Côtes de Clermont et puy de Chanturgue – ASCOT – Juin 2010).
- 2010c : **Une onzième monnaie gauloise** (dans La Chronique de l'*Oppidum* n° 78, p. 3).
- 2011 : **L'habitat gallo-romain et l'occupation laténienne de la plaine de la Reine** (dans La Chronique de l'*Oppidum* n° 82, p. 3-6).
- 2012 : **Quelles perspectives archéologiques pour les Côtes de Clermont ?** (dans La Chronique de l'*Oppidum* n° 84, p. 7-9).

Documents manuscrits

EYCHART (Paul)

- **Cahiers de fouilles.**
- **Cahiers d'inventaire.**
- **Note** du 12 juillet 1998.

Articles de presse

ARÈNE (Jean-Jacques)

- 1995 : **Christian Goudineau : « Les Côtes de Clermont ont une importance considérable »** (dans INFO du 27/03/1995, repris dans « La Chronique de l'oppidum » n° 16 p. 10).
- 2006 : **Gergovie : La bataille par les textes anciens** (dans INFO du 02/10/2006, repris dans « La Chronique de l'*Oppidum* » n° 63 p. 5-6).

Autre document

ARAFA

- **L'oppidum de Corent : Découvertes archéologiques récentes** (dépliant non daté, édité entre 1994 et 2000 par le Musée Bargoin – Ville de Clermont-Ferrand).

Documents audiovisuels

- 1992 : **La dernière bataille de Gergovie** (film documentaire diffusé en octobre 1992, une co-production FR3 Rhône-Alpes-Auvergne – Koba Films, avec le concours du Centre National de la Cinématographie / producteur délégué : Nicolas Velle / réalisation : Daniel Martineau / un sujet de Dominique Velle et Nicolas Velle / texte dit par Louis Velle / avec la participation de Paul Eychart, Robert Audin, Jacques Chambon, Georges Chometon, Jean-Michel Croisille, Geneviève Demerson, Daniel Leguet, Vincent Quintin, Albert Rousset, Jean-Claude Sandouly, Luc Tixier et Denis Tourlonias) – Durée : 27 mn.
- 1996 : Enregistrement sonore d'une **émission diffusée sur Radio-France-Puy-de-Dôme** en Septembre 1996 (**Sujet : Gergovie** ; avec la participation de M^{me} Geneviève Demerson et de MM. Laurent Bourgeau, Jean-Michel Croisille, Paul Eychart et Vincent Guichard)) – Durée : 13 mn 20.
- 2010 : **Gergovie, archéologie d'une bataille** (film produit par Court-jus productions, avec le soutien du Conseil régional d'Auvergne, du Conseil général du Puy-de-Dôme et de Gergovie Val d'Allier communauté / réalisation : David Geoffroy / conseillers techniques et scientifiques : François Gilbert et Matthieu Poux / avec la participation d'Ulysse Cabazuelo, Pierre Caillat, Yann Deberge, Christian Goudineau, Vincent Guichard, Thomas Pertwieser et Matthieu Poux ; des troupes PAX AUGUSTA et « les gaulois d'Esse ») – Durée : 67 mn.

Source ancienne

CÉSAR

- **La guerre des Gaules** (traduction, préface et notes par Maurice Rat – GF Flammarion – 1964).
- **La guerre des Gaules livres V-VIII** (texte établi et traduit par L.-A. Constans en 1926 – Les Belles Lettres – Paris – 2000).



Fig. 43 : Le fanum après son dégagement du pierrier et sa fouille par Paul Eychart (cliché P. Eychart).